



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

LE LIEUTENANT-COLONEL BEM PAUL MATHEN Commandant du 3^e Chasseurs Ardennais



24 septembre 1982: le nouveau Chef de Corps défile, pour la première fois, à la tête de son régiment.

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR : Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin :

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180
Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX :

Joseph ANDRE
Grand-Place 28 - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5
6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Jean GOFFART
Rue des Rogations, 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSCUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Marcel LEURIS
Rue du Pentencier 15
5400 Waha

SECRETAIRE NATIONAL

François GUIOT
Boulevard Lambertom 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL :

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle : 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT :

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville, 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS :

Administrateur du bulletin :

† Lieut-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances :

Albert GUSTIN adm. adjoint
Rue des Fusilles 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-conseillers :

Col. BEM hon. Jean BORNIET
Square des Lains 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE
Rue Antoine Carnère 97A2
6180 Courcelles

Colonel e.r. René MOINY
Bosmet 4, 5340 Gesves
Tél. (053) 97 72 16

Délégués des sections :

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTONIE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
André COLLIGNON (Bouillon)
Rue de la Maladrerie, 24
6800 Bouillon - T. (061) 46 72 73
Colonne et Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vance (Etalle)
Tél. (063) 42 27 87
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Albert GUSTIN (Brabant)
Joseph LABIOUSE (St-Hubert)
Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne)
6548 Lavaselle (Sibre)
Lucien MASSIN (Virton)
Joseph MOIZON (Neufchâteau)
Desiré PIROT (Marche)
Jean SIBENALER
Rue de Diekirch 128
6700 Arlon
Léon SPODENNE (Alhutti)
Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevetogne
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82

President: Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire: Alphons COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Artet
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Tresorier: Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

President: Léon SPODENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire: Anoré FERN
Rue de l'Adrienne 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Tresorier: Jacqy GERSON
Rue de Rocogné 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-3240928-77

President: Kléber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne

Secrétaire: Louis ZINJE
Avenue roi Baudouin 39
6650 Bastogne

Tresorier: Albert PIERRE
Avenue Roi Baudouin, (062) 21 12 31

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

President: Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Tresorier: Emile COLSON
Champs Simon, 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20

President: Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 96

Secrétaire:

Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Tresorier: Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

President: Albert GUSTIN
Rue des Fusilles 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WAUTERS
Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles
Tél. (02) 734 37 40

Tresorier: Auguste COLLE
Rue du Mayor 67
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

President: Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Tresorier: Jean BONMARIAGE
La Forge
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

President: Odor BODEUX
Quais 8 - 6723 Houdeumont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire: Léon POSTAL
6735 Fratrin (St-Marie s/Sarnos)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier: R. CLAUSSÉ - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88

President: Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire: Jean TEMANS
Clos Michel 3, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Tresorier: Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08

President: Joseph ANDRE
Grand-Place 28, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Tresorier: Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

President: Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Tresorier: Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERES

C.C.P. 000-0900416-62

President: Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
Chemin des Crêtes 69
4050 Esneux
Tél. (041) 80 23 68

Secrétaire: Marcel MOUSSOUX
Rue des Genêts 20 4111 Flémalle-Grande
Tél. (041) 33 85 31

Tresorier: Léopold DECLAYE
Rue Gustave Thirard 34
4000 Liège
Tél. (041) 52 77 09

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

President: Desiré PIROT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Tresorier: Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

President: Georges GILSCUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire: Henri BOUCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

Tresorier: Marcel MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Soy
(Jemeppe-sur-Sambre) - Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

President: Joseph MOIZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Tresorier: Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6660 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-600173-20

President: Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Tresorier: Joseph LABIOUSE
Rue du Home 10,
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

President: Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (083) 21 64 77

Secrétaire: Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6650 Vielsalm - Tél. (083) 21 61 22

Tresorier: Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0723100-48

President: Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

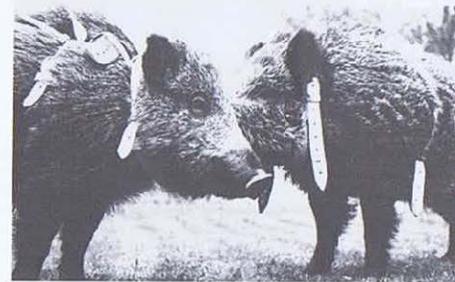
Secrétaire-Tresorier: Léon JACQUEMIN
Rue des Joqueettes, 1
6763 Dampicourt

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-6627580-17
Tél. (084) 31 30 68 - Ext. 2075

President: Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier: Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président



Ayant préparé et mis en page l'ensemble de ce copieux numéro (le prochain ne comportera en principe que seize pages, à moins d'une manne biblique), me voici réduit à portion congrue pour mon éditorial: il me reste à peine trois quarts de page.

L'année qui vient de se terminer a été à nouveau bien remplie. Marquée aussi de nombreux deuils. Nous avons déploré notamment la disparition du doyen de notre conseil d'administration, le lieutenant-colonel Renson, de Mme Bricart, des colonels Forget et Lebianc, anciens chefs de Corps des 1 et 2 ChA et de nombreuses dizaines de nos compagnons. Est émouvant l'esprit de camaraderie qui s'exprime aux obsèques des nôtres, du moins quand les sections ont été averties du décès.

Parmi les événements de 1982, nous rappellerons notamment, outre le succès du congrès de Huy, l'accession du nouveau lieutenant général Liebens, fils de Chasseur Ardenne et Chasseur Ardenne lui-même, à un de nos plus hauts commandements et celle du lieutenant-colonel BEM Paul Methen, fils de mon prédécesseur, à la tête du 3^e Chasseurs Ardenne.

C'est sous d'heureux auspices que s'ouvre l'année 1983: c'est, en effet, «l'année du Sanglier», du moins dans la partie du monde, comptant plus de tiers des habitants de notre planète et que nous dénommons «Extrême-Orient», et qui est l'est et le sud-est de l'Asie. Avec une devise qui nous sied: «Droit au but». Pour nous, elle sera d'abord marquée par notre congrès national à Vielsalm, le 24 avril. Ville de garnison du 3 ChA depuis sa création. Le bienheureux hasard, que nous n'avons pas sollicité, veut que notre congrès coïncide précisément avec le 10^e anniversaire de l'action vigoureuse que nous avons entreprise, et gagnée, pour le maintien de l'existence de ce régiment et de son établissement à Vielsalm. D'année en année, nos congrès rassemblent un nombre grandissant de participants. Nous étions près du millier à Huy en 1983. Nous serons — NOUS DEVONS ETRE — plus d'un millier à Vielsalm.

Nous entrerons aussi, à partir du mois de mars, dans la commémoration du 50^e anniversaire du processus qui devait aboutir à la constitution définitive, en septembre 1934, du Corps des Chasseurs Ardenne. C'est donc en 1984 que doit être célébré, avec éclat, cet anniversaire. Il ne s'agit pas de la création d'un bataillon ou d'un régiment, mais d'une grande unité, constituée au départ en Corps, puis en Division comportant un état-major et ses services, trois régiments d'infanterie et un groupe d'artillerie; servies, en 1939, deux divisions, avec leurs états-majors et unités de services, six régiments d'infanterie, un régiment d'artillerie, un bataillon moto, un centre de renfort et instruction qui donna naissance le 10 mai 1940 au 7^e ChA, et qui aurait dû devenir une troisième Division si les hostilités s'étaient prolongées.

Bonne et heureuse année 1983 à tous les Chasseurs Ardenne, à leurs familles et à nos autres lecteurs. Puissent les Belges, même communautaristes, s'accorder aussi parfaitement que nos deux mascottes !

En tout, quelque trente-cinq mille hommes.

Aussi, nous attendons des hautes autorités de l'Etat, de l'Armée, des trois provinces de recrutement principal des premiers Bâtons verts qu'elles s'associent pleinement à nos régiments actuels et à la fraternelle pour célébrer ce jubilé avec le faste qui s'impose.

Si nous regardons plus loin, notre fraternelle comptera quarante années en 1985.

Pour terminer, notre pays. Les perspectives économiques et politiques pour 1983 ne sont pas encourageantes. Les divisions, voire les oppositions entre les deux communautés ne cessent de s'amplifier. Nous avons écrit déjà ici que la régionalisation à deux ne pouvait conduire qu'à des affrontements, des duels, qui risquent de faire éclater le pays.

Cette thèse vient d'être renforcée par une personnalité éminente et qui se situe au-dessus des factions, M. André Molitor, qui fut chef de Cabinet du Roi pendant seize ans. Au cours d'un entretien avec «La Libre Belgique», il a dit notamment:

«... Les théoriciens du droit public vous diront que le fédéralisme ou le régionalisme à deux est une formule difficile à mettre en œuvre. Même avec une très large délégation de compétence aux Etats fédérés, les matières qui restent de la compétence du pouvoir central peuvent toujours faire l'objet de litige. Il n'y a pas dans un fédéralisme à deux les compensations qui s'opèrent comme aux Etats-Unis où il y a plus de cinquante Etats ou en Allemagne qui en compte une dizaine. Dans ces pays, les équilibres se créent par une série de facteurs multiples...»

C'est ce qui se ferait en Belgique si l'on avait recouru à une régionalisation, une décentralisation fondée sur la «provincialisation», c'est-à-dire des identités historiques. Nous y reviendrons. En attendant, précisons qu'il n'est nulle part question de «fédéralisme» dans notre Constitution, ni dans les lois de communautarisation et de régionalisation. Art. 1^{er} de la Constitution «La Belgique est divisée en provinces». Art. 3bis: «La Belgique comprend quatre régions linguistiques». Art. 3ter: «La Belgique comprend trois communautés». On appréciera d'autre part la nuance entre «divisée» et «comprend». Bonne année quand même!

Albert HUBERT
Président national

Dernière minute: Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le conseil communal de la ville de Liège a décidé d'attribuer le nom des Chasseurs Ardenne à une nouvelle artère sise à Angleur, aux confins de la cité et en direction des Ardennes. Nous en reparlerons.

SERVICE NATIONAL

Certains mouvements de jeunes réclament une réforme du service militaire. Parmi les suggestions lues dans la presse, quelques-unes paraissent intéressantes. Personnellement, nous sommes également en faveur d'une profonde réforme que nous esquissons sommairement: service national pour tout le monde, hommes et femmes, avec choix possible entre le service militaire et un service civil, ce dernier étant d'un temps double du premier; service militaire à durée variable en fonction de certains éléments et moyennant indemnisation au-delà du temps minimum; possibilités de renforcement durant de courtes périodes pour les miliciens à l'issue de leur temps de service; réforme fondamentale du système des sursis pour mettre fin aux abus; taxe sur les exemptés, sauf cas sociaux...

«CIVILISER» L'ARMEE?

L'Armée, corps vivant, doit subir une évolution permanente. Pour le moment, si les circonstances s'y prêtent mieux, il lui faudrait sortir de la réforme de 1973-74, c'est-à-dire du «milieu du gué» ou elle s'enfonça. Mais, voilà que la CGSP propose un «plan de réorganisation» que nous ne connaissons que par indications parues dans la presse: il faut revoir nos missions OTAN; professionnaliser davantage les unités opérationnelles; diminuer et redéfinir le service de milice; «briser le monopole des généraux», lesquels ont trop de pouvoirs, ce qui serait antidémocratique; comme première mesure, confier à des civils (ce qui rendrait plus aisé le noyautage politique et syndical) tous les services non opérationnels. Bref, de même qu'Alphonse Allais proposait de lutter contre la pollution en transportant les villes à la campagne, de même, l'Armée ne sera valable que si on la confie à des civils. Le jour où les syndicalistes se trouveront à la tête de l'Armée et les généraux à la tête des syndicats, le temps de la dictature du prolétariat sera enfin arrivé.

LE PORC-EPIC

En ces premiers jours de janvier, on est reparti à fond vers de nouvelles bagarres à propos de la commune des Fourons, point névralgique de notre pays, comme on sait, vers lequel sont fixés tous les regards de l'étranger. Il est évident que la majorité de la population y est d'expression française et qu'il lui appartient de désigner ses gestionnaires communaux et de proposer un bourgmestre de son choix. Il est vrai aussi que son hinterland géographique et économique se situe vers Liège et Maasricht, et non Tongres. Mais, il y a aussi une importante minorité flamande qui doit être respectée. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que si le canton de la Voer se trouve aujourd'hui en Limbourg, c'est à la suite d'un troc intervenu lors de la fixation de la malheureuse frontière linguistique, échange inspiré de sordides préoccupations électoralistes et proposé par des politiciens liégeois. La Wallonie n'a pas perdu au change d'autant que Mouscron, et même Comines, sont sans conteste plus francophones que Fourons.

Le drame résulte de la détermination rigide d'une frontière linguistique, voulue surtout par les Flamands, alors que l'on aurait dû créer une large bande de «rencontre», avec bilinguisme facultatif.

Les Flamands, ne serait-ce qu'à des raisons de prestige, n'accepteront pas de renoncer aux Fourons sans contrepartie. D'autre part, tout le battage publicitaire fait, notamment dans la presse francophone, autour du nom de José Happart, les incitera au raidissement. C'est là un délicat problème à régler dans la discrétion.

L'histoire est la science du malheur des hommes.

Raymond Queneau



DE ET NON DU...

Quand donc apprendra-t-on une bonne fois à nos petit(e)s prétentieux(SES) et ignorantin(e)s de la RTB qu'il n'y a pas, chez nous, une province DU Luxembourg, pas plus qu'une province du Liège ou du Namur, mais une province DE Luxembourg, comme une province de Limbourg, Hainaut, Brabant, Flandre orientale ou occidentale, etc...? Ce sont là les dénominations officielles qui tirent, au reste, leur origine dans celles des comtés, duchés, sans oublier LA principauté, dont nos provinces sont issues.

UN BELGE

M. Georges Deburne a quitté la scène nationale, qu'il a très largement occupée ces dernières années, pour se lancer dans l'international (avec un i minuscule). Il ne nous appartient pas de formuler une appréciation sur son action à la tête d'un de nos deux grands syndicats. Nous devons toutefois lui rendre cet hommage: il était un unitariste convaincu, attaché à la Belgique, et il s'est toujours opposé fermement à toute menée fédéraliste ou séparatiste.

UNE PETITE PLACE POUR UN TOUT PETIT HOMME...

Le maire de Paris, Jacques Chirac a inauguré récemment, dans le XVI^e arrondissement, une place dédiée à Paul Reynaud. M. Mitterand a cru bon d'adresser à la veuve un message rendant hommage à celui «qui toute sa vie, a su dépasser les frontières partisanes et s'attaquer aux problèmes, non aux hommes» (sic et fermez le ban).

On sait que les politiciens ont la mémoire courte — et M. Mitterand est de ceux-là — et qu'ils ont l'art de faire avaler toutes sortes de couleuvres aux gogos, mais tout de même... Mais tout de même, les autorités françaises auraient-elles dû, au moins, avoir la décence de se rappeler les odieuses calomnies proférées, le 28 mai 1940, par un petit roquet à face simiesque, à l'égard du Roi des Belges et de son Armée, afin de masquer la totale déconfiture de cet «homme... broyé par des événements excessifs», comme l'a écrit son ami de Gaulle.

Nous ne félicitons ni Mitterand, ni Chirac.

UNE RICHE IDEE...

que celle du land Bade-Wurtemberg (Stuttgart) où désormais tous les organisateurs de manifestations devront payer quelque 700 FB par policier mobilisé pour veiller au maintien de l'ordre. Si la pratique était généralisée, les manifestations fondraient comme neige au soleil.

COMBIEN ?

Un parlementaire écolo s'est inquiété de savoir combien avait coûté le (maigre) défilé du 21 juillet. Quand donc un parlementaire, soucieux des deniers publics, interrogerait-il le ministre de l'Intérieur ou le Premier ministre sur le coût des manifestations de protestation ou de publicité, autorisées ou non, des contestataires de tous poils, parmi lesquels les folkloriques écologistes? Et à quand une proposition de loi tendant à faire payer tous les frais de police, gendarmerie et dégâts par les organisateurs.

LE PLUS RAPIDE

Un championnat du monde de vitesse pour escargots s'est déroulé à Caracas. Douze pays étaient représentés, mais la Belgique était absente de la compétition. Et bien, quel, Namur?... On dort?...

PAYS EXEMPLAIRES

Aux Pays-Bas, où la population est supérieure à la nôtre de plus de trois millions d'unités, le gouvernement compte quatorze ministres. En Suisse, pour une population représentant les deux tiers de la Belgique, il y a seulement sept conseillers fédéraux pour gérer chacun un ministère. En Belgique, le gouvernement national compte quinze ministres et dix secrétaires d'Etat. Sommes-nous mieux gouvernés pour autant?

L'APOLOGIE DU FUMEUR DE PIPE

Le directeur du «Figaro Magazine», Louis Pauwels, s'étant vu décerner le titre de premier fumeur de pipe de l'année, a fait l'éloge de sa passion: «Fumer la pipe est une liturgie de l'homme accompli... «La fumée m'a donné l'hygiène: à cause du tabac, je vis fenêtres ouvertes...». Et de rappeler que son grand-père a été retrouvé mort subitement, «pipe cassée sur le carreau»; il avait donc cassé deux pipes simultanément.

Enfin: «Reconnaissons dans le fumeur de pipe une image de l'homme pacifique, précieuse en ces temps violents». Tous les fumeurs de pipe se seront reconnus dans ces textes, comme l'a fait avec joie l'auteur de ces lignes.

ATTILA, FONDATEUR DE LA FRANCE?

Sous le titre «Attila, le fleau de Dieu», un écrivain, français bien sûr, veut réhabiliter ce barbare. Parce qu'il aurait sonné la fin de l'empire romain, et donc préparé l'élaboration de la France. Si l'histoire en a fait un «massacreur hirsute», c'est parce qu'elle a été écrite par des... Romains. CGFD.

Dans quelques siècles, on fera de Michel Jobert, en le hissant sur des échasses, pour le faire au moins plus grand qu'un Japonais, le héros et héros de la France mitterandienne parce qu'il aura arrêté à Poitiers, tel Charles Martel les Musulmans en 732, les envahisseurs nippons armés de magnétoscopes.

LES RETOURNE-VESTE

Dans un ouvrage sévère mais fichtrement bien écrit et qui ressemble à un pamphlet, «La Grâce de l'Etat», J.F. REVEL dénonce notamment ainsi les flagorneries de nombre de Français à l'égard du nouveau pouvoir: «Spectacle pareil au tic sénile d'une vieille pule entrée au couvent et qui continue à vous faire machinalement de l'oeil, tout en vous tendant l'eau bénite, du bout de ses doigts arthritiques ou s'ajoute un geste de trémulation lascive qui dispensait jadis le plaisir».

L'histoire... n'est pas un art. Elle est une science pure. Elle ne consiste pas à raconter avec agrément ou à disserter en profondeur. Elle consiste, comme toute science, à constater les faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien.

Fustel de Coulanges

CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS VIELSALM

Dimanche 24 avril 1983

PROGRAMME

9 h 30 - 10 h — Rassemblement rue de l'Hôtel de Ville

ENTREE PAR LA RUE DU PARC

10 h — Dépôt de fleurs au Monument des 3 et 6 ChA

10 h 10 — Défilé devant les autorités et cortège (maximum 400 m en terrain plat).

10 h 30 — Grand-Messe. Homélie par M. l'Abbé Bixhain, Membre de la Section Anc. ChA. N.B.: Le lieu de la Messe et de l'assemblée générale sera indiqué au prochain numéro.

11 h 50 — Assemblée générale.

13 h — Apéritif - Déjeuner.



menu

Le pâté en croûte — Crudités
La crème d'asperges
Le gognard de nos Ardennes relevé au Beaujolais
Pommes purée — Compotes assorties
Le fromage de Vielsalm
La tarte campagnarde
Café

1/2 bouteille de vin rouge - Mise du château

Prix tout compris: 550 F

Un bar fonctionnera dans la salle:

Bouteille de vin: 120 F - Eaux - jus - bières: 15 F — «Péket»: 30 F

1. Aucune vente de quelque insigne que ce soit n'aura lieu (vous devez donc refuser toute sollicitation d'où qu'elle vienne).
2. Une tombola, avec des lots qui plairont à tous, et sans obligation d'achat de billets (20 F) sera organisée au cours du repas.
3. Le départ des véhicules vers la caserne se fera en traversant la localité de Vielsalm, c'est-à-dire par la gare et route de la beurrerie (le passage à niveau de Rencheux étant dangereux pour les cars notamment).
4. Inscriptions: uniquement dans les sections pour le 10 avril au plus tard. Paiement par les trésoriers au CCP 000-0870976-13 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais - c/o - Emile Goosse, 6690 Vielsalm.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

LES CHASSEURS ARDENNAIS ET LE DOCTEUR ADRIAAN MARTENS

Dans notre dernier numéro, nous avons repris, en traduction française, un extrait d'une biographie du docteur Adriaan Martens, activiste flamand, deux fois traître à la Belgique: en 1914-18 où, à l'issue du conflit, il fut condamné à mort; récidiviste en 1940-45, il échappa, cette fois, de dix années de détention.

Le Dr Martens, natif de Bocholt (nord du Limbourg), résidait en 1940 à Astene, localité sise au N.E. de Deinze, le long de la route Gand-Courtrai. Le 10 mai à l'aube, il avait été arrêté par la Sûreté belge, suspect à juste titre de sympathies pro-hitlériennes, et il fut détenu au camp du Vernet, Pyrénées orientales (France).

Or donc, la notice biographique parue à son sujet dans un ouvrage intitulé «Encyclopedie van de Vlaamse Beweging» signale que la villa Martens à Astene aurait été saccagée en 1940 par «le Corps d'élite de l'armée belge, les Chasseurs Ardennais...». Comme le 5^e Chasseurs Ardennais, venant d'Eke-Nazareth, a cantonné à Astene du 18 mai en fin d'après-midi jusqu'au 20 mai, nous avons lancé un appel aux anciens du 5 ChA, après avoir pris l'avis du général Bourgies, ancien commandant du Régiment, et nous être livré à quelques premières réflexions.

Nous avons enregistré de nombreuses réactions orales et écrites, et particulièrement pour ces dernières de:

- Sergent Victor Allé de Mont-Houffalize (Echelon ravitaillement du I Bon/5ChA);
- Sergent André Doyen, Nivelles (3^e Cie - Pon Mi - Borlon);
- Sergent Albert Forget, Suxy (3^e Cie - 1^{er} Pon - Lemerrier);
- Sergent Vital Palizeul, Saint-Hubert (EM du Régiment);
- Jean Weles, Bastogne (3^e Cie - 4^e Pon Mi - Borlon);

Toutes les relations concordent et démontrent l'innanité des accusations portées contre les Chasseurs Ardennais:

1. La propriété Martens a été occupée par le PC de la 3^e Cie (Cdt Gillet), ainsi que l'échelon ravitaillement du I Bataillon et le 4^e Peloton (Mi - Lt Borlon). Le seul fait qu'il y avait là un PC de compagnie constitue une garantie qu'aucun acte délictueux n'a pu être commis.
2. La plupart des Chasseurs Ardennais ne connaissaient pas où exactement ils se trouvaient; la quasi-totalité d'entre eux ne connaissaient pas même le nom du docteur Martens et ils ignoraient qu'il habitait Astene.
3. D'autres militaires étaient passés par Astene et certains y avaient même séjourné; notamment, une unité d'artil-

lerie flamande avait occupé la villa.

4. Se trouvaient dans cette région un nombre considérable de réfugiés, qui ne savaient plus où aller et qui s'introduisaient partout à la recherche de gîte et de nourriture.
5. Les journées des 19 et 20 mai ont été occupées entièrement à la réorganisation du régiment, après la pénible retraite depuis Namur et la récupération du 1^{er} Bataillon qui avait assumé toutes les destructions d'Yvoir à Dinant et avait dû se dépêtrer des unités de la IX^e Armée française.
6. Tous les Chasseurs Ardennais ayant pénétré dans la maison Martens ont constaté que les dégâts avaient été commis avant leur arrivée.

7. Plusieurs correspondants soulignent un incident sérieux avec un officier flamand, faisant partie d'un état-major établi, comme il se soit, dans un château et qui avait sans doute un peu forcé sur les réserves liquides dudit. Vu son attitude excessive et grossière, même à l'égard d'officiers ChA, nos Bérêts verts l'ont entouré et contraint de regagner dare-dare sa voiture et son nid douillet et bien approvisionné... Le lieutenant Lemerrier a rencontré ledit en 1945 à Prenzlau et s'est expliqué avec lui en présence du colonel Bourgies et du commandant Laforêt.

8. Certains organes de presse flamands et Kollabos ont accusé les Chasseurs Ardennais en 1940, et il semble qu'une instruction ait été entreprise notamment par la police allemande, sans doute sur réquisition de leur ami Martens. Personne n'a été inquiété ni n'a parlé de la chose après la guerre. Aucune explication n'a jamais été demandée ni au commandant du régiment, ni à aucun de ses officiers.

Voici maintenant quelques extraits significatifs des témoignages reçus.

Victor Allé fournit un long document circonstancié. Il situe la villa et poursuit:
...Les 19 et 20 mai 1940, jusque dans l'après-midi, le bureau de la 3^e Cie, I Bon, 5ChA y fut installé dans cette villa de la statue! J'y avais ma propre table. Je ne me souviens pas de nombreux objets d'art mais ce qui m'avait frappé c'était deux peintures de facture très moderne lacérées de long en large de deux coups d'un objet tranchant.

Comme nous ne comprenions pas ce geste sur des œuvres d'art, nous nous sommes étonnés et avons questionné les gens — alors, nous nous sommes aisément du néerlandais.

La rumeur civile nous signala le passage antérieur d'un régiment d'artillerie flamand.

André Doyen: Effectivement, sans le savoir, mon peloton et le hors-rang nous avons occupé la villa du Docteur Martens. Je suis entré un des premiers avec le commandant, et nous constatons un grand désordre, fait par des livres, des feuilles éparpillées, chaises et un piano 3/4 penché, sans doute un pied cassé. Sur le conseil du commandant, nous avons déblayé, d'un côté, pour faire place afin de pouvoir se reposer. Moi-même j'ai trouvé avec un collègue place dans le petit bureau.

Nous étions installés depuis environ deux heures, à même le sol, un officier de ligne, révolter au poing entre comme une furie et criant des insultes, nous invitant à déguerpir. Tout cela en flamand (hureusement). Ahuris, les hommes se demandaient ce qui leur arrivait!

Ce personnage belliqueux s'est trouvé devant notre Commandant, flamand comme lui, qui l'a remis vertement à sa place, et il est sorti aussi vite qu'il était entré. C'est alors que les hommes ont su que nous étions les invités du professeur Martens.

Le lendemain, nous avons fait mouvement pour Deinze, sans emporter la moindre chose, je puis vous l'assurer.

Cet officier de ligne faisait partie d'un Etat-Major cantonné dans un château à 300 mètres de notre cantonnement.

Albert Forget nous apprend que cet individu a poursuivi ses exploits: «Cet officier, voyant le groupe de Chasseurs Ardennais, en a fait son bouc émissaire et les a rendus directement responsables, sans s'inquiéter de ceux qui les avaient précédés. D'après les dires des hommes que j'interrogeais après l'algarade, cet officier est arrivé sur eux en criant comme un forcené et les a même menacés de son pistolet. Ensuite, apercevant le Lt Lemerrier, il l'a interpellé grossièrement, lui disant qu'il le rendait responsable des dégâts. C'est ce qui avait révolté les hommes et a failli amener quelque chose de plus grave, car vous connaissez l'esprit de Corps des Chasseurs Ardennais. Pour eux, ils ont le droit de juger leurs officiers et de tout dire sur eux mais ils n'admettront jamais qu'un étranger au Corps puisse seulement les critiquer. Or le lieutenant était bien vu et étant donné son jeune âge avait été adopté par toute la compagnie. Pour eux, c'était «Le Petit Lemerrier».

Quoi qu'il en soit, les hommes m'ont déclaré que les locaux étaient dans cet état à leur arrivée et étaient encore occupés par les artilleurs...»

Vital Palizeul: «Sergent à la Cie Etat-Major du 5^e ChA pendant le séjour de notre unité à Astene, les 19 et 20 mai 1940, j'en ai été témoin d'aucune déprédation dans les habitations. Ayant été chargé de reconstituer le matériel de transmission, j'ai parcouru la localité jour et nuit, je suis certain que tous les soldats ignoraient même qu'il était ledit «Martens».

Jean Weles: Il est vrai qu'une unité des Ch. Ard., 5^e régiment, 3^e Cie a séjourné dans la villa du sieur Martens Adriaan du 18 au 20 mai 1940. Il est vrai que quand nous sommes entrés (lieu d'hébergement qui nous avait été assigné par notre commandant Gillet), nous nous sommes trouvés devant un spectacle de désolation. Il est vrai aussi que désigné comme responsable du local, je me suis fait mettre en joue par un jeune sous-lieutenant... sous prétexte que nous étions responsables du carnage. Mais il est vrai aussi que d'autres étaient passés avant nous. Selon les on-dits et la population locale avec qui nous avons eu des contacts familiaux, des Français étaient venus kidnapper le sieur Martens et avaient fait ce carnage; selon d'autres, il s'agissait d'un régiment d'artilleurs qui était passé avant nous. NDLR.: Les «Français» en question étaient les agents belges de la Sûreté.

Enfin, voici un témoignage d'un non-Chasseur Ardennais, flamand de surcroît: il émane du commandant e.r. Marcel Wouters, aujourd'hui trésorier national des Croix de Guerre belges et qui faisait partie en 1940 du Groupe cycliste de la 13 D.I. Dans une très longue lettre, il nous apporte notamment être passé par Astene le vendredi 17 mai donc avant l'arrivée des Chasseurs Ardennais. Il s'adresse au Dr Martens:

Le vendredi 17 mai '40... (donc avant l'arrivée des Ch. A.)... j'affirme ici être passé à vélo avec mon peloton de cyclistes, en entier, devant votre demeure sur la route de Courtrai & Gand. Il y avait beaucoup de réfugiés à cet endroit. Connaissant fort bien votre riche villa, j'ai remarqué que votre maison avait déjà souffert d'effractions, même qu'il y avait beaucoup de carreaux cassés...

Tous ces documents sont suffisamment probants: les Chasseurs Ardennais ne sont pour rien dans les dégâts survenus à l'habitation du sieur Martens.

PIERRE LEMERCIER

Le sous-lieutenant Pierre Lemerrier, que certains journaux flamingants ont mis en cause en 1940, venait de rejoindre son régiment après avoir assuré le sautage du pont de Houx. Il était le fils du lieutenant général Lemerrier, fondateur de la Ligue des Familles nombreuses. Pensionné comme major en 1971, il devint lieutenant-colonel de réserve et est décédé à Liège le 16 mars 1978. En hommage à sa mémoire, nous tenons à reproduire ici la belle citation qui lui fut attribuée par arrêté royal du 17 juin 1946, en même temps que l'octroi de la chevalerie de l'Ordre de Léopold II avec palme et la Croix de guerre avec palme:

Jeune officier ardent et audacieux, s'est distingué par sa bravoure au combat de la Meuse, le 12 mai 1940, et au cours d'une reconnaissance en avant de la Lys (Deinze) où il fut légèrement blessé.

Prisonnier de Guerre en Allemagne, a provoqué l'admiration de ses camarades de captivité par sa résistance aux manœuvres de démoralisation de l'ennemi.

A tenté à six reprises de s'évader et réussit trois fois à sortir du camp. Repris, a continué à faire preuve d'un beau courage, de ténacité, de persévérance opiniâtre.

La préparation progressive de la création des unités de Chasseurs Ardennais

A l'initiative de Joss Heintz, qui dirige, depuis Bastogne, son bureau du nord de la province, «L'Avenir du Luxembourg» publie, chaque semaine, une demi-page rétrospective d'articles ayant paru cinquante ans plus tôt dans ce quotidien. La formule est très intéressante. Les deux textes ci-après ont notamment été republiés respectivement dans les numéros du 15 novembre et du 14 décembre 1982:

Nous aurons un régiment de Chasseurs Ardennais

Le gouvernement vient de décider, ce samedi, la création d'un régiment de Chasseurs Ardennais. On sait qu'il en est question depuis un certain temps. Mais on pouvait croire qu'on ne verrait jamais ce fameux régiment autrement que sur le papier.

M. Krockaert, ministre de la Défense nationale, ne l'a heureusement pas entendu ainsi. Il a tenu à étudier lui-même la question du régiment dont la naissance sera saluée avec joie par tous les patriotes luxembourgeois.

M. Krockaert a ainsi réalisé la promesse qu'il avait faite en réponse à la requête que l'on sait de l'association commerciale d'Arlon. Promesse un peu vague qui avait été interprétée de diverses façons. Nous aurons donc deux régiments dans notre province.

La joie avec laquelle nous saluons la création du régiment des Chasseurs Ardennais ne diminue en rien la vive sympathie que nous éprouvons pour le 10^e de Ligne dont l'excellent cadre fournira sans doute l'ossature du nouveau régiment.

L'équipement du régiment nouveau comportera un uniforme de teinte réséda particulièrement propice à la région. L'usine de Roulers qui dépend du ministère de la Défense nationale en confectionnera le drap.

La mission des Chasseurs Ardennais

D'après les dernières nouvelles, le régiment des Chasseurs Ardennais ne ferait plus partie prochainement d'une division d'armée. D'un discours de M. Crockaert, ancien ministre de la Défense nationale, il ressort que ce régiment comprendrait sur pied de guerre 4 à 5.000 hommes qui, dès les temps de paix, auraient leur équipement à domicile et leurs armes à la gendarmerie, c'est-à-dire pouvant se mobiliser très rapidement sur place pour tenir le coup du premier choc jusqu'au moment où les clauses du traité de Locarno amèneraient leur relève par les troupes des pays amis.

COMMENTAIRES:

C'est, en effet, M. Paul Crockaert, ministre de la Défense nationale, dans un cabinet présidé par M. Jules Renkin et où il avait succédé à M. L. Dens, le 23 mai 1932, qui prit la décision de principe de créer un régiment de Chasseurs Ardennais. Le problème avait été mis à l'étude par le lieutenant général Hellebaut, MDN du 13 mai au 18 juin 1925. La décision de Paul Crockaert, qui est décédé en 1955, a représenté une phase décisive dans la constitution progressive des premières unités de Bérêts verts. Le gouvernement Renkin fut remplacé, le 23 octobre 1932, par un nouveau cabinet de Broqueville où le MDN fut d'abord M. Georges Theunis, remplacé le 17 décembre 1932 par M. Albert Devèze, lequel conserva cette fonction sous le gouvernement Theunis (2.11.1934) et le premier gouvernement de Paul van Zeeland

(25.3.1935-13.6.1936). Alors, commença le long règne du général Denis. C'est à M. Devèze que l'on doit la concrétisation de la décision de M. Crockaert, à savoir l'arrêté royal du 10 mars 1935 modifiant la dénomination du 10^e de Ligne en «Régiment de Chasseurs Ardennais». Un groupe de travail, présidé par le général-major Jacqmain fut alors progressivement mis en place en vue de préparer la formation du Corps des Chasseurs Ardennais, qui devait devenir effective le 15 septembre 1934. Le Corps devint une Division à trois régiments en 1937, plus un groupe d'Artillerie, régiment en juillet 1939, tandis qu'à partir de novembre 1939, les Chasseurs Ardennais allaient constituer deux Divisions d'Infanterie, plus un régiment d'Artillerie, un Bataillon-Moto et un CRI, qui serait devenu en cas de guerre prolongée, une troisième Division (7, 8 et 9^e ChA).

Quant à l'uniforme verdâtre dont il est question in fine de l'article 1, nous en avons publié des reproductions en p. 8 de notre numéro 124. C'est aujourd'hui la tenue des gardes-forestiers.

A.H.

Rappel du 2^e Chasseurs Ardennais en 1983

Le 2^e Chasseurs Ardennais, commandé par le lieutenant-colonel Barbier et qui fait partie de la 12^e Brigade, de première réserve, sera rappelé au camp de Vogelzang (RFA), du 25 avril au 14 mai 1983.

La 2 D ChA, jusqu'au 22 mai 1940

Deux mots ont «autou» accidentellement en tête du troisième texte, paru dans notre dernier numéro (page 22) sur la 2^e Division de Chasseurs Ardennais, à savoir «Ley assure».

Reconstituons la première phrase: «Ley assure dès lors la plus large diffusion de ce point de ralliement dans sa Division, afin que les égarés aient un endroit où rejoindre.»

Ce texte se rattachait à la fin de celui du numéro précédent: «Le général Ley... apprend que l'ordre du GQG belge est bien de rejoindre l'Armée belge dans la région d'Audenaerde».

CARTES-VUES DU MONUMENT NATIONAL

De nouvelles et très belles cartes-vues du Monument national sont disponibles dans les sections. L'une représente l'ensemble du monument en profil et la seconde, de face, le Sanglier et l'inscription «Aux Chasseurs Ardennais».

PRIX DE VENTE:
10 F L'UNITE.

Exercice social 1981-1982

Report au 23 août 1982	53.332
Léon Labenne, Couillet	1.000
Edouard Houchard, Aubry-sur-Semois	500
Albert André, Theux	100
Mme Gatez - Vachez, Bruxelles (1)	100
Mme Gatez - Vachez, Bruxelles (2)	100
C. Guilbert, Bruxelles	100
Total au 31.10.1982	55.232

Exercice social 1982-1983

Section 1 ^{er} Chasseurs Ardennais	10.000
Anonyme, Limal	1.000
Anonyme, Vielsalm	1.000
Albert Darche, Arlon	1.000
Section de Saint-Hubert	1.000
Georges Neyens, Bruxelles	500
Victor Rob, Neerharen	320
Colonel e.r. André Simon, Hamois	300
Abbé A. Baumal, Châtelaineau	200
A. Fouarge, Bruxelles	200
M. Matagne, Houyet	200
Léon Vaillant, Hévíllers	200
Nestor Vaillant, Namur	200
L. Vgneron, Ciney	150
Claude Herminaire, Oosterzele	100
Y. Janson, Nassogne	100
André Thiry, Houyet	100
José Maniet, Arlon	70

Total au 25.11.1982

L'entretien du Monument national

Nous avons déploré maintes fois un défaut de... nettoyage de notre vaillant solitaire de Martelange et des bas-reliefs. Deux Chasseurs Ardennais courageux et entreprenants ont décidé d'empoigner le... problème.

Il s'agit de nos amis René Gentgen président et Joseph Smidts, secrétaire de la sous-section de Martelange. Se munissant du matériel adéquat, ils ont consciencieusement nettoyé l'imposant Sanglier, la palme offerte par le Roi Léopold, l'inscription et les bas-reliefs de schiste et ont frotté le tout à l'huile de lin, de manière à faire resplendir les parties les plus évocatrices du monument. Qui mieux est: ils ont promis de remettre ça au printemps. Un tout grand bravo.

Ajoutons que les plantations ont été bien toilettées, comme toujours, à l'initiative des Travaux publics. Nous attendons maintenant qu'aux premiers beaux jours, Monsieur le Ministre Louis Olivier fasse procéder à la restauration de la colonne centrale du monument, qui requiert un examen et des décisions. Merci d'avance.

Naissance

M. et Mme René Wohner, Arlon, nous ont fait part de la naissance de leur petit-fils Jean-Philippe Wohner.

Cordiales félicitations aux parents et grands-parents et longue vie au nouveau né.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DU GENERAL DESCAMPS

Le lieutenant général Descamps, glorieux commandant de la 1^{re} Division de Chasseurs Ardennais en 1940 et premier président national de la Fraternelle aurait cent ans. En effet, Victor Descamps était né à Beaumont le 27 novembre 1882. A l'occasion de cet anniversaire, Mlle Descamps a fait célébrer à Thirimont, où le général est décédé le 1^{er} octobre 1953, une messe qui réunit un grand nombre de participants. Dans le journal paroissial, le curé de Thirimont a publié un article rappelant la carrière de celui qui, après avoir été un vaillant combattant durant la première guerre mondiale, commanda le 1^{er} Chasseurs Ardennais du printemps 1935 à l'automne 1937, fut commissionné général en septembre 1937 et nommé à ce grade en 1939. Adjoint à l'état-major de la D ChA à partir de juin 1939, puis désigné à la tête de la 1^{re} D ChA, lors du dédoublement de cette grande unité en novembre 1939.

La citation du lieutenant général Descamps concernant la campagne de mai 1940 comporte notamment les éloquentes passages suivants: «Chef d'élite d'une unité d'élite... Le nom du lieutenant général Descamps est inséparable de celui de nos vaillants Chasseurs Ardennais».

Bientôt un second général ChA?

Si nous nous référons aux indiscretions parues dans la presse, un second Chasseur Ardennais pourrait bientôt occuper un emploi de général au sein de nos forces armées, après le lieutenant général Liebens. Il s'agit du colonel BEM Jean Chabotier, ancien commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais et actuellement conseiller militaire de l'ambassadeur de Belgique auprès de l'OTAN.

Rendons au SID

Par suite d'une erreur matérielle, on a omis de mentionner dans le dernier numéro que les photographies suivantes nous avaient été aimablement fournies par le SID, Service d'Information et Documentation du ministère de la Défense nationale: les deux photos de la page 9 et quatre photos de la page 19 (MSA), à savoir les trois grandes et la première en haut à gauche.

BRAVE

«PETIT PLOUC»!

Nous avons reçu une coupure de presse contenant un texte intitulé «Position des jeunes FGTB sur l'objection de conscience». Faut-il dire qu'au nom «des alternatives civiles et populaires (sic) à la cefense armée», on réclame l'amélioration matérielle du statut des objecteurs (mais non celle des courageux qui font leur service national)?

Commentaire de notre correspondant: «Pour quand la croix civique de 1^{re} classe? Trop de mansuétude pour ces froussards!». Et il signe: «Un petit plouc qui fait son service militaire».

Mais pourquoi diable ne nous a-t-il pas fourni ses nom et adresse?...

CALENDRIER (provisoire) de manifestations en 1983

24 avril	Vielsalm	CONGRES NATIONAL
25 avril au 15 mai	Vogelsang	Rappel du 2 ^e Chasseurs Ardennais
11 mai	Vielsalm	Fastes du 3 ChA
13 mai	Marche-en-Famenne	Fastes du 1 ChA et Remise de commandement
15 mai	Vinkt	Pèlerinage annuel
3 juin	Werl (RFA)	Fastes du 20 ^e d'Artillerie

N.B.: Ce programme sera complété au prochain numéro.

DE NOS LECTEURS...

Nous ne sommes pas... français

Notre dernier éditorial nous a valu de nombreuses réactions, tant verbales qu'écrites, toutes chaleureusement approbatives.

L'une d'entre elles nous est venue de France. Elle émane d'une personnalité particulièrement éminente et autorisée: il s'agit de M. Gilbert Renault, plus connu sous le nom de «Colonel Rémy», un des plus grands résistants de France, homme de confiance du général de Gaulle et auteur de nombreux ouvrages dont nous avons recensé certains. Voici ce que nous écrit Rémy depuis sa résidence bretonne:

Monsieur le Président, En même temps qu'il vous exprime sa sympathie dans le deuil cruel qui frappe la vaillante Fraternelle des Chasseurs Ardennais en la personne du Lieutenant-Colonel Renson, un membre de la «Communauté française» se permet de vous féliciter pour la pertinente remarque contenue dans votre Bulletin à l'égard d'une erreur de vocabulaire. La «R.T.B.» n'est pas seule à méconnaître le sens des mots et, sur ce plan, notre radio comme notre télévision pourraient aisément lui rendre des points. Quant au respect de l'Histoire... Que serait la fraternité, scellée dans la souffrance et dans le sang, si la Belgique et la France ne conservaient leur identité propre? Vous avez mille fois raison de défendre celle de votre glorieuse nation.

A propos précisément du rôle important joué par Rémy dans la Résistance, voici ce qu'en écrit notamment Henri Michel, président du Comité international d'histoire de la Seconde guerre mondiale, dans un ouvrage intitulé «PARIS RESISTANT», sorti tout récemment de presse — il s'agit d'un intertitre «Les réseaux gaullistes»:

Le terrain est alors occupé par «Rémy, (Gilbert Renault), un «amateur» qui se révèle un magnifique organisateur. Il s'improvise prospecteur et recruteur numéro un de la France libre; non seulement, il monte et il dirige le plus important et le plus actif des réseaux de renseignements, la Confrérie Notre-Dame, dont il déplace la centrale de Nantes à Paris en septembre 1941, mais prospecte et recrute des bonnes volontés agissantes dans toutes les directions. C'est lui, entre autres, qui fera partir à Londres le socialiste P. Brossolette et le lieutenant du colonel de La Rocque Charles Vallin; mais il prendra aussi, par François Faure, les premiers contacts avec le parti communiste, dont il convoiera à Londres le représentant auprès du général de Gaulle, Fernand Grenier; il noue aussi des relations avec des survivants des groupements vichystes.

Un des nôtres résidant à Ostende nous écrit notamment:

Vos «Commentaires» dans le dernier «Chasseur Ardennais» m'ont vivement intéressé, principalement vos remarques à propos de «communauté française». Il semblerait que ceux qui composent le conseil d'expression française, ou conseil francophone, soit connaissent très mal leur langue, soit ont pour but inavoué, et inavouable, le rattachement de la Belgique francophone à la France. Personnellement, je suis Ardennais et j'ai de la famille en France, mais je ne suis pas encore Français, Dieu merci!

Et de souhaiter que nos lecteurs assaillent les responsables du Conseil francophone de lettres ou de motions à propos de leur dénomination erronée.

Adresse: Palais de la Nation, rue de la Loi 6, 1000 Bruxelles.

Enfin, pour terminer ces citations à titre exemplaire, un de nos anciens chefs de Corps, particulièrement populaire parmi les premiers Béréts verts, nous écrit dans son style direct:

Votre dernier éditorial sur la pseudo-fête de la Wallonie, de même que vos articles sur notre RTBF (comme fumier) m'ont encore enthousiasmé. Vous avez l'art et l'efficacité de dire avec bon sens, clarté, compétence et avec la merveilleuse hargne défensive du Sanglier des Chasseurs Ardennais ce qu'une majorité silencieuse ressent sans oser ou pouvoir l'exprimer.

JUBILEE EPISCOPAL

Mgr Jean-Baptiste Musty, évêque auxiliaire de Namur, a célébré le 30 novembre, le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Originaire de Séjange, Mgr Musty fut roturier supérieur du Petit Séminaire de Bastogne. Aumônier au 2 ChA, il est un membre fidèle de la Fraternelle. Ad multos annos!

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Dans notre précédent numéro, à la rubrique de la section de Virton dont l'intéressé est membre, nous avons annoncé que notre camarade Michel Fassotte, domicilié à Toul (France) s'était vu octroyer la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme et la Croix de Guerre 1940-45 avec palme pour son comportement héroïque à Vinkt, où il fut grièvement blessé le 25 mai 1940 en portant secours à son chef de section. Le retard apporté à lui décerner ces décorations résulte d'une erreur administrative qui a été rectifiée grâce à la Fraternelle.

A défaut d'une cérémonie officielle, les distinctions reçues par notre vaillant camarade lui ont été épinglées, au cours d'une réunion de famille, par un autre «vrai» Chasseur Ardennais, résidant lui aussi en France et qui est largement connu: il s'agit du grand Henry Burnet. Tous deux avaient coiffé leur bérêt vert.

PROMOTION A L'ARMEE

Parmi les nominations trimestrielles, à la date du 26 décembre 1982, nous avons relevé celle du major BAM Henri Gepts, dans le personnel non-navigant de la Force aérienne. Le major Gepts est le fils de notre camarade Edouard Gepts, ancien du 1 ChA et grand invalide de guerre.

Nous vives félicitations.

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation 1983

... de Gaulle, aujourd'hui c'est Mitterrand!!!

Un certain Régis Debray, conseiller culturel à l'Elysée et qui se prend, lui, pour Malraux

Les trois photographies figurant sur cette page nous ont été fournies par notre ami, Maurice Corbiau de Bouillon, chef de peloton à la 4^e Cie du 2 ChA en 1940.



PHOTOS — SOUVENIRS

Rappel du 10^e de Ligne à Beverloo, vers 1929. L'officier au centre, qui tient un imperméable, est le lieutenant Auguste Lamury, aujourd'hui lieutenant-colonel e.r., le deuxième à sa gauche est le Lt André Hennion, notaire à Aubange, qui fut président du S.S.ChA du canton de Messancy et est décédé. Maurice Corbiau est à côté, légèrement en retrait.

Camp du 10^e de Ligne à Beverloo en 1924. M. Corbiau, sergent COR est en vareuse blanche, le quatrième en partant de la droite.



Beverloo en 1924. Avant-dernière année de l'ESLER (Ecole des candidats sous-lieutenants de réserve). Il y avait là, notamment, outre Maurice Corbiau, de la Court, futur haut magistrat et chef de Cabinet du Prince Royal, ainsi que deux futurs sônateurs: Et de la Vallée-Poussin et L. Bertelson.



En mémoire du lieutenant-colonel Renson

La photographie ci-dessus des officiers du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais a été prise à la caserne de Flawinne, très vraisemblablement le 18 juillet 1939, jour où notre Groupe d'artillerie, devenu Régiment a reçu son étendard des mains du Roi Léopold III. De gauche à droite:

1^{er} rang: Cdt Henrotte, Cdt Maquet, major Gennart, colonel BEM Rigano, major Renson, Cdt Vanderveelde et Cdt Geullelle.

2^e rang: capitaines Lechat, Lepouter, Wauters et Daleq; lieutenants Dassy, Gruyters et Rulot.

3^e rang: lieutenants Blampain, Norberg, Dupuis, Eyckermans, Tytgath et Janot.

Il n'est pas impossible qu'il y ait quelques interversions de noms aux deuxième et troisième rangs.

(Mme A. Renson)



A l'occasion de l'accession du lieutenant-colonel Paul Mathen à la tête du 3 ChA: groupe d'officiers du 1 ChA à Prenzlau, début 1942:

1^{er} rang: Cdt Mathen, général Descamps, Cdt's Kelecom et Schouvelier.

2^e rang: Gardien, Fossion, Leflot, Remience, Racot, Hallet, Wibrin, Sbenaler, Namurois et Hoornaert.

3^e rang: Marlier, Kieffer, Autphenne, Skoupy, Francisso, Daidenne et Simonet.

(Jean Sbenaler)



1er CHASSEURS ARDENNAIS

FTX 1 Div (Echos)

La 1^{re} Division a effectué le FTX Cross Eifel du 4 au 14 octobre.

Vous trouverez ci-après les félicitations du commandant de la 1 Div et du commandant de

la 7 Bde Inf Bl. En outre, un petit compte rendu de la 3 Cie et une anecdote vous sont livrés à titre documentaire.

Ordre de Division 06/82 - Ordre du jour

Officiers, Sous-Officiers, Brigadiers-Caporaux et Soldats,

La manœuvre «Cross Eifel» appartient déjà au passé.

Au fur et à mesure que s'écoulent les jours, les mois et les années, les souvenirs s'estompent.

On oubliera donc que pendant cette période il a plu huit jours d'une manière pratiquement ininterrompue, ce qui a contribué à durcir l'exercice.

Ce que vous pouvez et devez retenir c'est que vous vous êtes surpassés et avez fourni la preuve que vous êtes de la même trempe que vos pères et vos aînés.

Les difficultés n'ont pas eu raison de vous.

Les nombreuses autorités civiles et militaires qui nous ont fait visite durant la manœuvre m'ont toutes fait part de leur vive satisfaction.

C'est pour moi un grand honneur de vous transmettre les félicitations de Sa Majesté le Roi.

Le Roi a été frappé par les qualités d'endurance et les connaissances professionnelles rencontrées dans toutes les unités qu'il a visitées et chez tous les soldats avec lesquels il s'est entretenu.

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale a aussi été agréablement surpris et m'a exprimé son vif contentement.

Bref, vous avez prouvé que vous êtes de vrais soldats sur lesquels le pays peut compter.

Je suis fier de vous.

H. DEPOORTER
Général-Major
Aide de Camp du Roi
Comd 1 Div



Le 1^{er} Chasseurs Ardennais prêt au combat. (Photo SID)

Ordre de Brigade 02/82 - Ordre du Jour

J'exprime mon entière satisfaction pour la prestation effectuée par une très grande majorité des participants de la 7 Bde Inf Bl au FTX de la 1 Div, Cross Eifel, qui s'est déroulé du 4 au 14 octobre 1982 en République Fédérale d'Allemagne.

Malgré la pluie et l'immobilité, vous avez fait preuve d'une force de caractère peu commune.

Après deux jours et deux nuits d'exfiltration dans des conditions atmosphériques épouvantables où maints observateurs estimaient la mission impossible, vous êtes arrivés à plus de 92 % au but, en ordre, et vous avez alors rempli la mission qui vous était confiée à l'endroit et au moment voulu.

Je vous adresse mes félicitations pour le courage, le bel esprit et la condition physique dont vous avez fait preuve.

P. GUSBIN
Col BEM
Comd



Le Roi arrive à la direction de la manœuvre à Berndorf. (Photo SID)

La 3^e compagnie à Cross Eifel

Mardi soir. Les moteurs M 75 ne sont pas encore arrêtés et déjà notre peloton Brunin renforcé en milans, passe aux ordres de l'escadron du 1^{er} Lanciers pour la défense des avant-postes.

Mercredi, il fait encore nuit lorsque nous quittons la zone de dispersion afin de rejoindre nos positions défensives. Le peloton Rousseau assurera la protection des deux ponts de Nettersheim; les deux autres pelotons s'établiront sur deux kilomètres afin de tenir les débouchés vers la vallée de l'Urfit. Devant, les combats Brunin, appuyé par des tirs d'artillerie fera un malheur au sein des cars adverses. L'ennemi jette toutes ses forces dans la bataille et le 1 ChA doit replier ses avant-postes. A nous de jouer!

Jeudi matin. Quelques éléments de reconnaissance abordent l'Urfit, scrutent et disparaissent. Les nôtres, installés dans de véritables repères à sangliers, se terrant et maîtrisent la gachette afin de ne pas dévoiler les positions. Réflexe payant; l'après-midi, l'ennemi engage ses forces. Le peloton Terlinden, aidé par l'artillerie, angle avec ses milans, mitrailleuses .50, mortiers de 60 mm. = un peloton allemand, un JPK et deux jaguars neutralisés.

«Charlie 6 this is 15. Sept... douze... quinze sections ennemies s'engagent vers la vallée».

Notre O A met les bouchées doubles. La section Fus du peloton Brunin (en réserve Cie) est lancée dans la bagarre. Partout les armes crépitent. Nos deux pelotons tiennent.

Une compagnie allemande et une compagnie du Bvr sont neutralisées. Sceptique, l'arbitre allemand demande à voir nos positions... nous tir son béret et disparaît avec sa compagnie. Nous ne le reverrons jamais.

La nuit tombe. Les ponts de Nettersheim sautent et le peloton Rousseau s'installe dans la vallée afin de renforcer le dispositif. Le peloton Eclaireurs passe aux ordres de la 3^e compagnie avec mission d'assurer la liaison entre les pelotons dans la vallée. La 3^e compagnie n'y consacre qu'une section; l'autre assurera notre flanc gauche. Ces derniers, à peine en place, neutralisent une compagnie du Bvr à rhaas. En effet, le 12 Li craque et l'ennemi qui s'y infiltre s'attaque à nos arrières. Une autre compagnie Bvr atteint sans trop le savoir le PC 3 Cie. La réserve est engagée et l'ennemi est neutralisé à 500 m jusque 0500 Hr. A l'aube, le même scénario se reproduit. Palabres d'arbitrage et un compromis est trouvé. Le PC 3 Cie est neutralisé 0200 Hr sur place et la Cie Bvr pour la même durée mais avec ordre de s'éloigner.

Si la 3 Cie tient bon, il n'en est pas de même dans l'ensemble de la Brigade. Nous recevons donc l'ordre de repli. Derrière nous, le 1 L reprendra le combat. L'ennemi ayant hélicoptéré un bataillon sur nos arrières, notre brigade est encerclée. Après «destruction» de nos véhicules, la mission consiste à nous exfiltrer, rejoindre les lignes du régiment Paracommando et nous réinstaller en défensive. La 3 Cie ouvrira l'itinéraire du Bn. C'est le 1^{er} sergent Verjus, à l'aide d'une lampe crayon, qui conduira sans hésitation le. En pendant quatorze heures. Après avoir contourné le village de Esch occupé par les rouges, nous atteignons la vallée de la Kyl. Sur le pont, une section ennemie au repos et deux sentinelles. Le sous-lieutenant Hœssels place une section en couverture et, accompagné du 1^{er} sergent Verjus, entreprend un travail de sioux afin de neutraliser les sentinelles. Ombres, bonds,



Le 1^{er} Chasseurs Ardennais s'installe. (Photo SID)

OLÉ TOROS !!!

Trauzione francese: Oh les vilains taureaux!!!

La deuxième nuit oui, oui; (air connu) la lisait-on dans LE SOIR un «jeune Chasseur Ardennais» se retrouva dans une prairie, encerclé par cinq bêtes, de jeunes taureaux. (Taureaux importés d'Espagne).

Voyant cet étranger franchir leur clôture, le taureau senior rassembla sa «section» aux cris de «Meuh! Olé Toros! Oun estrangero qué staré la nostra alimentazione. Concentrazionamcs y encerclamos el hombre qué viola la patura nostra. Probabilé qué volé instalaré los terrocariles transversas la patura. Todos avantil!»

Et zou... tagada, tagada, Voilà l'intrus bel et bien pourchassé.

Seul contre cinq. Calorifère? Et il ne faisait point chaud cette nuit après avoir marché sous la pluie qui n'avait pas cessé de tomber.

Trempé dans la nuit noire, que faire?

Abandonner le sac, courir vers une masse sombre... ou! C'est un rocher.

L'escalader et attendre que les toros s'écartent et cessent de gratter la terre de leurs sabots.

Se croyant seul, descendre du «perchoir», récupérer le sac. Mais... tagada, tagada. Avanti toros. Encerclamos el estrangero! Solution: refiler dare-dare et grimper sur le perchoir.

Impossible de jouer au «picador», de faire une passe de cape, une pose de banderilles, une passe de muleta ou une mise à mort à ces cinq bovins aux yeux hagards. «Fiat lux!» (Devise de toute grande découverte). Que la lumière soit! ...Et la lumière fut.

Se souvenant qu'il possédait des thunderflashes, il les fit éclater dans le museau des Toros qui se dispersèrent, libérant finalement notre thurnéador de sa mauvaïse passe.

Tout est bien qui finit bien.

Aux dernières nouvelles, notre thurnéador se porta à merveille mais il a eu...chaud!

L'Anchorète de piquet.

bruits sourds... c'est fait. Action un peu trop «virile» dira l'arbitre!

A Steffeln, nous assurons la jonction avec les commandos et gagnons les bois de Duppach pour quelques heures de repos bien mérité.

A la lueur de la nuit, nous reprenons notre marche vers les bois de Koop. C'est là et toujours sous la pluie que nous nous installons en défensive.

On se compte. Deux hommes ne rejoignent pas.

Devant nous, le 8^e de Ligne et les commandos se battent. L'œil aux aguets malgré les inter-

péries, c'est de Pampou en Pampou que nous atteignons la fin de l'exercice. En effet, l'ennemi n'atteindra jamais les lignes de la trois.

Encore une fois, c'est sur le terrain que les gars de la TROIS ont montré leur valsur.

UN de la TROIS

— MILAN: Missile d'infanterie légère anti-tank.
— JPK: Jager panzer kanon (canon chasseur de char).

La Saint-Hubert chez les Chasseurs Ardennais

Les Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment stationnés au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne ont fêté leur Saint Patron selon la tradition.

Le jeudi 4 novembre à 19 h 30, une messe était célébrée en l'église de Marche par l'aumônier De Coster. A la fin de l'office, il fut procédé à la distribution de pain bénit. Suivit la bénédiction de la mascotte qui avait été amenée pour la circonstance devant le parvis de l'église.

Cette bénédiction n'eut pas l'air de plaire au sanglier car durant toute la cérémonie, il s'obstina à tourner le dos à l'aumônier.

De nombreux amis des Chasseurs Ardennais étaient venus assister à la messe. Ce qui prouve que la population marchise est fière de ses Chasseurs Ardennais.

Le lendemain se disputèrent des compétitions sportives inter-compagnies: Volley-ball, mini-

football, tir au FAL, course d'orientation, concours d'armement, course relais de 10 x 1.000 mètres.

Le midi, un repas spécial all-ranks fut servi dans les réfectoires.

La compagnie Etat-Major et Services dévoila une fois de plus les talents sportifs cachés de ses mécaniciens, brancardiers, gratte-papiers, etc...! Grâce à son «arme secrète», la compagnie EMS remporte... encore une fois... le challenge St-Hubert.

Le chef de Corps, lieutenant-colonel breveté d'Etat-Major Dieu, avait invité ses prédécesseurs: lieutenant-général Liebens, colonel BEM Magon, colonel BEM Chabotier, lieutenant-colonel Lefebvre, colonel BEM Castermans.

La 3^e compagnie remporte pour la première fois le trophée du recrutement de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Celui-ci avait été remporté sept fois consécutivement par la 1^{er} compagnie.

Le classement des épreuves s'établit comme suit:

Epreuves	1 ^{er}	2 ^o	3 ^o	4 ^o
Volley	2 Cie	EMS	3 Cie	1 Cie
Min-foot	1 Cie	2 Cie	3 Cie	EMS
Tir	2 Cie	EMS	3 Cie	1 Cie
Orientation	2 Cie	EMS	3 Cie	1 Cie
Armement	EMS	2 Cie	1 Cie	3 Cie
Relais	EMS	3 Cie	1 Cie	2 Cie
Classement final	EMS	2 Cie	3 Cie	1 Cie
	18	16	14	12



Fin d'année

TROPHÉE DU RECRUTEMENT DE LA FRATERNELLE

Le trophée du recrutement de la Fraternelle a été décerné à la 3^e compagnie (lieutenant Brunin).

Cie	Nombre de membres inscrits	Effectif au 1 ^{er} nov. 81	Nombre d'arrivés	Total	Pourcentage
3 Cie	99	163	19	182	99/182 54,40
2 Cie	108	128	105	234	108/234 46,15
1 Cie	74	78	156	234	74/234 31,62
EMS	54	185	93	278	54/278 19,24

Effectifs au départ pour l'année sociale 1983:

1 Cie	87
2 Cie	58
3 Cie	123
EMS	154

LA VIE AU 1 Ch A

Nominations

Les sous-lieutenants commissionnés de Favereau de Jenaret, Helsen, Moreau ont été nommés au grade de sous-lieutenant.

Ont été nommés au grade de sergent: Hendrickx, Dohuleter, François, Bastin, Dobbello, Dyckmans, Brans, Tollet.

Au grade de caporal-chef: les caporaux Adam et Lemmens.

Au grade de caporal: les VM Henry, Massart, Sturbois, Dussart, Biecha.

Nous les félicitons vivement.

Commissionnements

L'Adjt Marcotte a été commissionné sous-lieutenant.

Au grade de sergent: Brassine, Colpaert, Gaspard, Nicolas, Schumacher, Sevin, Sulmont.

Au grade de caporal: Beauvaing, Robson, Fournier, Maghe, Hamelrycke, Cornez, Caulrez, Houssié, Corvers, Pierlot, Gaspard, Vandenberghe.

Nous les félicitons vivement.

Passages

Le major Goffinet a quitté le 1 ChA après environ 16 années de présence pour le CTM Zaïre.

Le Slt Delcroix est passé au Dep 25/5.

Le Slt Thomée reste au 1 ChA.

Arrivées

Le Mad Adjt COR Ledoux.

Chevrons d'ancienneté

Un deuxième chevron d'ancienneté a été octroyé au 1 Sgt Puraye, 1 Sgt Collette, 1 Sgt Nannetti, Cpl Barbiaux, Cpl Companie, Cpl Renson, Sdt Ronveaux, Cpl Collin, Cpl Delaunoy, 1 Sgt Wery, 1 Sgt Hardy, Cpl Bawin, Cpl Demechelen.

Un premier chevron au Sgt Baudesson, Sgt Mazzocato, Sgt Waltzing.

Nous les félicitons vivement.

Naissances

Ludovic chez le caporal et Madame Sauvage.

Mario-Hélène chez le sergent et Madame DeFrance.

Nous souhaitons la bienvenue à Ludovic et Marie-Hélène et félicitons les heureux parents.

In Memoriam

Nous avons le douloureux devoir de vous faire part du décès de Mlle Monique Monville (fille de l'adjudant pensionné et Mme Joseph Monville).

Nous prions M. et Mme Monville de bien vouloir accepter l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

Modification au sein du Comité

Le caporal Sauvage a bien voulu faire partie du comité de la section 1 ChA. Il s'occupe très activement de la Cie EMS avec le caporal-chef Daniel Brisson.

Sauvage vient de prendre un départ en flèche et a déjà 68 membres à son effectif.

Le nombre d'inscrits de 1982 est déjà dépassé.

1914 - 1918

FRATERNELLE

des Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

President - Voorzitter

C. BEKE
J. Van Arveldeplein 69 - 9000 Gent
Tel. (091) 25 40 92



1914 - 1918

VERBROEDERING

der Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - LIJZER - EESSEN - KORTEMARCK

Secretaire - Tresorier - Secretaris - Schatbewaarder

A. COLLE
Rue du Noyer 87 - 1040 Bruxelles
Tel. (02) 736 23 64

Billet du Président

Et voilà les sapins de Noël qui commencent à décorer nos rues et nos façades. Les fêtes de fin d'année approchent et ma bonne vieille horloge attend déjà de sonner la seconde où son fidèle timbre annoncera la naissance d'une nouvelle année. Et, une fois de plus, cette naissance m'apporte la joie de vous adresser, à vous mes Chers Frères d'Armes du 10^e, mes vœux les plus ardents, les plus cordiaux de bonne santé et de bien-être.

1983 sera pour les 14-18 non seulement marqué par le sceau du 10^e anniversaire de la Victoire finale, mais pour nous Anciens du 10^e celui d'un des plus beaux faits d'armes de notre Régiment, la bataille de Kortemark.

Le 23 octobre dernier notre Fraternelle, fidèle à ce souvenir, a fêté sur place cette «Journée» historique par une courte mais très digne cérémonie. Un dépôt de fleurs et une profonde minute de silence en honneur de nos Morts ont eu lieu devant la plaque de bronze commémorative. Outre la présence du Président de la Fraternelle, nous avons eu l'honneur de saluer celle de Monsieur le Bourgmestre et des édiles communaux. Mais ce qui est une nouvelle fois allé droit au cœur du Président du 10, ce fut la présence de la délégation de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, composée par le Comité au complet de leur Section du Brabant conduit par leur Président Monsieur Gustin et précédé par leur drapeau encadrant l'emblème de notre Fraternelle.

Que ce Billet se termine en apportant de la part de la Fraternelle du 10^e Régiment de Ligne les vœux de bonheur les plus sincères: A Messieurs les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats des Régiments d'Active des Chasseurs Ardennais,

A Messieurs les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon,

Monsieur le Président National, les Présidents des Sections et les Camarades de la Fraternelle des ChA,

A leurs Epouses de Familles.

La Fraternelle compte fêter en octobre prochain, avec un peu plus de lustre, le 65^e Anniversaire de la Bataille de Kortemark. Elle forme le souhait le plus vif de saluer en cette «Journée» un nombre maximum d'Anciens Camarades. Une circulaire-programme sera envoyée en temps utile.

C.B.

Briefje van de Voorzitter

En daar zijn nu weer de kerstmisparretjes terug, straten en huizen verblijden zich eens te meer met hun eindejaarsversiering aan te pakken. Ook mijn oude en trouwe klok maakt zich gereed om aan zijn laatste sekonde van 1982 de geboorte te schenken van het Nieuwe Jaar, geboorte waarvan ik de gelegenheid te baat neem om u, uw echtgenote en uw familie, mijn Beste Wapenbroeders van het 10^e, de vurigste wensen van gelukkig leven en gezondheid toe te sturen.

1983 zal voor ons 14-18ders het 65^e jaartal betekenen van de Eindzege en nog wel in 't bijzonder voor ons de herinnering van de slag van Kortemark, één der roemrijkste wapenfeiten van ons regiment.

Op 23 oktober II vierde onze Verbroedering die luisterrijke dag. Het groeide uit in een kalme eenvoudige viering. De Heer Burgemeester vergezeld door de dorpsoverheden vereerden ons met hun aanwezigheid en ook nog met het ons aanbieden van een smakelijke lunch.

En wat nu eens te meer ons oud hart heeft aan gedaan is het opkomen van de Komitee van de Brabantse Sektie van de Verbroedering van de Ardense Jagers. Voorzitter Gustin deed ons de eer aan zijn Makkers voor te stellen om samen onze gesneuvelden te gaan bebloemen en begroeten, hun vlag en ons embleem aan kop. Zij wezen er hiervoor van harte bedankt.

Dat dit briefje nu eindigt met het sturen van zijn innigste en hartelijkste Nieuwjaarwensen door de Verbroedering van het 10^e Linie tot:

de Heren Officieren, Onder-Officieren, Korporaals en soldaten van de Ardense-Jagersregimenten steeds in actieve dienst,

de Heren Officieren, Onder-Officieren, Korporaals en soldaten van de Infanterieschool van Arlon,

de Heer Nationaal Voorzitter, Sectievoorzitters en alle Kamaraden van de Verbroedering der Ardense Jagers,

aan hun Echtgenote en Familie.

Aanstaande oktober zal onze Verbroedering, in verband met de 65^e verjaardag van de slag van Kortemark, een speciaal herinneringsfeest op touw zetten. De Voorzitter is de hoop toegedaan dat hij het geluk zal mogen genieten de maximum van zijn oudstrijdersmakkers te mogen begroeten. Een rondschrijven met programma zal intjids toegestuurd worden.

C.B.

REPANDEZ LE
DRAPEAU DE
L'ARDENNE

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23



3. CHASSEURS ARDENNAIS

Fastes et Remise de Commandement

Le lieutenant-colonel BEM MATHEN succède au lieutenant-colonel BEM HENRIOUL

Ce 24 septembre eurent lieu les Fastes Régimentaires et la Remise de Commandement entre le Lt-Col BEM Henrioul et le Lt-Col BEM Mathen.

Ces fastes régimentaires avaient commencé la veille par des éliminatoires dans différentes disciplines sportives.

Le 24 sept. au matin, les parents des miliciens et les anciens furent invités à visiter le Quartier, à assister à des démonstrations diverses et à une exposition de matériel ainsi qu'aux finales des compétitions sportives.

C'est sous un ciel clément mais cependant chargé de nuages qu'une foule nombreuse put se promener dans le Quartier et se faire une idée plus précise de la vie d'un milicien de 1982. Ce furent parfois aussi des moments émouvants, tel cet ancien qui retrouvait ce Quartier Ratz qu'il n'avait plus vu depuis 1934!

Dès 11 h 30, le self-service était ouvert à tous. Parents et amis, miliciens de 1934 ou de 1982 entraient pêle-mêle au réfectoire pour savourer l'ordinaire de la journée.

L'après-midi fut consacrée à la partie officielle de la journée.

A 15 h, un hommage était rendu aux Chasseurs Ardennais des 3 et 6 Régiments tombés au Champ d'Honneur. Le Lt-Col BEM Henrioul, le Lt-Col Res. Van Nieuwenhove, les chefs de Corps des 3 et 6 ChA, M. Hubert, M. Catin, le représentant de la Fraternelle du 12 Bn Fus «Remagen» ainsi que M. le Député Remacle, Bourgmestre de Vielsalm, déposèrent des gerbes.

A 15 h 30, sous un soleil radieux, commençait dans le Parc Communal de Vielsalm la traditionnelle prise d'armes. Accompagnant les Chasseurs Ardennais, un peloton du Centre d'Instruction Militaire de Diekirch et la Musique des Forces de l'Intérieur participèrent aussi à la parade au sein du dispositif.

Le chef de Corps accueillit ensuite le Col BEM Didden, chef d'Etat-Major de la Division Entraînement des Forces de l'Intérieur, les drapeaux des 3 et 6 ChA, et pour terminer, le général-major De Mesmaeker, commandant la Division Entraînement des Forces de l'Intérieur et président de la cérémonie.

Dans la tribune, on pouvait remarquer la présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Les sections de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais étaient, comme d'habi-



Vue partielle des drapeaux de la Fraternelle, rangés devant le Monument aux morts des 3 et 6 ChA.



Le lieutenant-colonel BEM Henrioul remet le stick de commandement à son successeur.

tude, particulièrement bien représentées avec un nombre assez considérable de drapeaux.

Le chef de Corps remit le Challenge omnisports tandis que le général-major De Mesmaeker remit au Comd 3 Cie le Challenge de la Div. Trg. Challenge qui est attribué à l'unité de la Div qui a remporté le meilleur résultat au Challenge Fusilier d'Assaut.

Les Slt Mil Henkens, Brock, Hornick et Wouters prêtèrent ensuite serment.

Le Lt-Col BEM Henrioul remit alors plusieurs distinctions honorifiques.

Moment émouvant s'il en fut, le Lt-Col BEM Henrioul passa une dernière fois son Bataillon en revue sur la musique de la Marche des Chasseurs Ardennais et l'air de l'Au-revoir.

Le Col BEM Didden reconnut ensuite le Lt-Col BEM Mathen comme chef de Corps.

Le Lt-Col BEM Henrioul lui remit alors le stick de commandement.

La cérémonie se termina par le traditionnel défilé des troupes dans les rues de Vielsalm avec en tête le nouveau chef de Corps.



Le colonel BEM Didden, chef d'Etat-Major de la Division «Entraînement» des Forces de l'Intérieur, procède à la reconnaissance du nouveau Chef de Corps.

Le nouveau Chef de Corps

Fils du Lieutenant-Colonel Edouard Mathen, ancien Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, le Lieutenant-Colonel Paul Mathen est né à Arlon le 16 août 1934.

Nommé Sous-Lieutenant d'active le 27 décembre 1955, il sert au 1^{er} Bataillon de Parachutistes où il exerce comme Slt, Lt et Capt de nombreuses fonctions, tant en Belgique qu'en Afrique. Avec cette unité, il prend part aux opérations humanitaires au Congo (Zaire) en novembre 1964 (Opération Dragon Rouge à Stanleyville et opération Dragon Noir à Paulis).

Il rejoint à sa demande le 1 ChA en avril 1965.

Il suit ensuite les cours à l'Ecole de Guerre de 1967 à 1969. Brevet d'Etat-Major, il passe mi-69 à l'EM de la 16 Division où il occupe successivement les emplois d'Officier adjoint à la Section Opérations et à la Section Renseignements.

Nommé Major en décembre 1972, il devient Chef de la Section Renseignements. De 1974 à 1978, il sert à l'EM du 1(BE) Corps à Weiden-Köln à la Section Opérations-Entraînement.

Muté à l'Etat-Major de la Force Terrestre en juillet 1978, où il est nommé Lt Col en mars 1981, il occupe à la Division Gestlon la fonction d'Officier adjoint au Chef de la Section Opérations et Renseignements.

Il est marié et père de quatre enfants.

Activités principales

Du 30 août au 3 sept., le Pl Ecl a effectué un stage d'entraînement CRAC (Combat rapproché anti-char) à Lagland.

Le 14 sept., deux équipes du Bn ont participé au Challenge Cdt Aulmans à IIRMEP. Elles se sont classées respectivement 16^e et 21^e sur 41 équipes classées et 48 équipes participantes. Les résultats ont été les suivants:

— Equipe I: 1 Sgt Held en 47'32"; Adjt Reinertz en 100'23"; Adjt Genten en 53'37".

— Equipe II: Lt Dewulf en 76'08"; 1 Sgt Maj Nandrin en 75'30"; Sgt Lofgen en 60'37".

Le 24 sept. eurent lieu les Fastes régimentaires ainsi que la remise de commandement entre le Lt-Col BEM Henrioul et le Lt-Col BEM Mathen.

Du 6 au 13 oct., la Cie EMS assura la garde à l'aérodrome de Bruxelles-National.

Du 13 au 15 oct., le Pl Mor 4'2 effectua des tir à Elsenborn.

Du 15 au 29 oct., le Bn participa à un camp de tir et d'entraînement à Vogelsang.

Le 6 nov., à l'invitation de M. le Baron Janssen, Maître d'Equipage du Rallye Vielsalm, une délégation d'Officiers assista à la messe de St-Hubert en l'Eglise décanale de Vielsalm; messe qui fut sonnée par les sonneurs de trompe de Vielsalm.

Le 7 nov., une délégation du Bn assista à la cérémonie du Relais Sacré à Vielsalm.

Le 8 nov. eut lieu la fête de St-Hubert au Quartier. Dans l'après-midi, un cross de masse

se déroula dans les environs de la caserne. Celui-ci fut remporté par la 3 Cie.

Au cours d'une parade, le Challenge St-Hubert fut donc remis au Slt Debecker, Comd 2d de la 3 Cie. Le chef de Corps évoqua ensuite les combats de la guerre 14-18 et plus particulièrement le combat du Sgt Fourrier Ratz. Celui-ci, militaire au Régiment des Carabiniers et originaire de Salmchâteau, donna son nom à notre Quartier.

Une gerbe de fleurs fut déposée au pied de la stèle du Sgt Ratz par le chef de Corps et la famille Ratz.

Le 11 nov., les associations d'anciens combattants de Vielsalm ont organisé une messe en l'honneur des combattants des deux guerres morts au champ d'honneur. Cette messe était suivie d'un défilé en ville et de dépôt de fleurs aux différents monuments de la localité. Le chef de Corps était présent à la tête d'une importante délégation.

Le 15 nov., à l'initiative du Bataillon, un Te Deum était chanté en l'Eglise décanale de Vielsalm par Mr l'abbé Dropsy, curé-doyen de Vielsalm en présence du chef de Corps de M. Siquet, 1^{er} Echevin de Vielsalm, représentant M. Remacle absent et M. le Juge de Paix ff Collin. Une délégation d'Officiers, de Sous-Officiers et de Chasseurs Ardennais ainsi qu'une délégation du Mat Hauptdepot de la Bundeswehr de Bovigny assistèrent à ce Te Deum. A l'issue de la cérémonie, un drink a rassemblé les participants au Mess des Officiers. Le peloton d'honneur a été convié à assister à ce drink.



Camp Bataillon à Vogelsang

Deux fois par an, le 3 ChA, au grand complet, se rend à Vogelsang pour y effectuer des exercices tactiques ainsi que des lirs qui ne peuvent être faits en garnison.

C'est donc avec un effectif de près de 800 hommes que le bataillon se déplace et va rejoindre cette magnifique région de l'Eifel.

Le 25 octobre, il reçut la visite du général-major De Mesmaeker, commandant la Division Entraînement des Forces de l'Intérieur qui venait se rendre compte de la façon dont se donne l'instruction, plus particulièrement dans les Compagnies d'Instruction de base. Il faut savoir en effet que le 3 ChA incorpore chaque mois plus de 300 jeunes recrues et leur donne une instruction de base d'un mois. Ces recrues sont destinées à toutes les unités de la Force Terrestre.

Le 3 ChA garde néanmoins ses missions d'Infanterie Légère avec sa Compagnie de Fusiliers d'expression allemande et sa Compagnie Etat-Major et Services.



Camp de Vogelsang - L'adjutant COR Blaise présente son peloton au général-major De Mesmaeker, commandant la Division «Entraînement» des Forces de l'Intérieur.

Distinctions honorifiques

Il a pu à Sa Majesté le Roi de conférer en date du 20 juillet 1982 les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Massoz et au 1 Sgt Scholzen ainsi que la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au Cpl Chef Herman.

Commissionnements

- Le 1^{er} sept. 1982, les Adjt COR Henkes, Hornick, Brock et Wouters ont été commissionnés au grade de SLT Mil. Ont été commissionnés au grade de Sgt Mil, les Cpl Baudouin, Flock, Lamproye, Martinez et Zavarise.
- Le 1^{er} oct., les Cpl Brasseur et Lema ont été commissionnés au grade de Sgt Mil., les Sdt Mil Lallemand, Razler et Tique ont été commissionnés au grade de Cpl.
- Le 30 sept., l'Adjt Com Piette a été commissionné au grade de SLT Temporaire.
- Le 1^{er} nov., ont été commissionnés au grade de Sgt, les Cpl Mil Franck, Bollaert et Dehez. Les Sdt Mil Engels, Cohen, Krauss et Vannieuwenhuys ont été commissionnés au grade de Cpl.



Camp de Vogelsang - Les fantassins du 3 ChA s'exercent aux armes spécialisées: tir au blindicide.

Nominations

- Le 26 sept. 1982, les 1 Sgt Burgeon, Miecret et Paillet ont été nommés au grade de 1 Sgt Mej.
- Le 27 sept., le Sgt Muller a été nommé au grade de 1 Sdt.
- Le 1^{er} oct., le Sct VM Ealbo a été nommé au grade de Cpl.
- Le 1^{er} nov., le Sdt VM Servais a été nommé au grade de Cpl.

Arrivées

- Le 15 sept. 1982, le Den Adjt COR Closset est arrivé de l'ERSM.
- Le 13 sept., le Lt-Col BEM Malthen est venu de GSG Ops pour reprendre le Comdt du Bn le 24 sept.
- Le 22 sept., le Sdt VM Leenders est venu du CI N° 1.
- Le 4 oct., l'Adjt COM Michel est venu du Bn Adm MDN (NO).

Départ

- Le Lt-Col BEM Henriou est passé au 1 (BE) Corps le 27 sept. 1982 en tant que G4.

Prestations de serment

- Les SLT Mil Brock, Henkes, Hornick et Wouters ont prêté serment le 24 sept. 1982.

Brevet militaire

- Le Cpl Mil Wyerne a, par son service exceptionnel, obtenu le Brevet Militaire.

Chevron d'ancienneté

- Le 2^e Chevron d'ancienneté a été accordé au 1 Sdt Michel en date du 1^{er} oct. 1982.

Décès

- Le 4 oct., le 1 Sdt Klein est décédé en son domicile à Eupen.
- Une importante délégation participa à ses funérailles.
- Nous présentons à sa famille et à ses amis nos condoléances émues.



UN ROI REPUBLICAIN

«L'Express» a reproduit des traductions, en extraits, d'un nouvel ouvrage de Richard Nixon «LEADERS». Il y parle évidemment du général de Gaulle pour qui il nourrissait une grande admiration.

«Son nom lui-même évoque Charlemagne et la Gaule. La grandeur, la gloire et la noblesse de vus étaient, selon lui, essentielles à la vie d'une nation et, particulièrement à la France».

De Gaulle disait: «Je fais une politique pour les journaux d'après-demain». «Il ne vivait pas pour l'instant. Il s'en servait».

De Gaulle disposait d'un réel charisme, bien sûr mais, selon lui, un dirigeant doit posséder trois autres qualités: mystère, force de caractère et grandeur. Pour de Gaulle, un chef ne saurait avoir d'autorité sans prestige, pas plus que de prestige s'il ne garde pas ses distances.

UNE MORALE NOUVELLE

En Chine, on a mis à la mode un nouveau catéchisme civique qui formule cinq recommandations: politesse, hygiène publique, égards, discipline, moralité. Il y a quatre beautés: celles de l'âme, du langage, du comportement et de l'environnement.

Si l'on pouvait, en Belgique, mettre à l'honneur des principes similaires au lieu de perdre tant de temps à nous communautariser, régionaliser, sous-régionaliser et nous abêtir. Ce n'est pas chez nous que l'on verrait, comme en Chine, un premier ministre et un chef d'état-major général balayer un trottoir.

COMME ALEXANDRE LE GRAND

Un général français affirme que lorsque de Gaulle, en mai 68, a disparu de Paris vers Colombey, puis vers l'Est, pour aboutir à Baden-Baden, parce que le brouillard l'avait empêché de se poser à Strasbourg, il a voulu suivre l'exemple d'Alexandre le Grand: «... le chef se retireiquement, frappant de stupeur un entourage qui glissait dans la lassitude et le doute; le vide soudain du pouvoir révèle sa nécessité; l'entourage supplie le chef de revenir et l'acclame à son retour».

TOUS DES P...

Un juge de Montréal a relaxé des poursuites une femme accusée de racclage sur la voie publique pour le motif qu'il n'y a, à ses yeux, aucune différence entre la pratique de cette dame et celle des hommes (et femmes) politiques qui, à l'approche des élections, s'installent dans les lieux publics et interpellent les passants pour solliciter leur vote. Le juge en question ne connaissait pas encore l'histoire des bouidins électoralistes de Bruxelles qui nous vaudra bientôt, à travers le monde, une célébrité dépassant celle de la frite!

L'Histoire n'existe pas. Il n'y a que des fables plus ou moins plausibles.

Voltaire

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

XXI 20^e D'ARTILLERIE (Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais)

(Suite et fin)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à...
IV Gr. Bie non précisée			
HERREMANS Félix	Meldert 30-9-08	Sdt M 28	11 Wonck
Gr. et Bie non précisés			
DURANT Gustave, O.	Grammont 6-5-15	Br. 36	10 Riemst
JOIRET Victor, J.J.	Flémalle 8-6-10	Sdt M 30	10 Kanne
MASSIN Camille, A.B.	Floreffe 11-7-19	Mdl 39	10 Rosmeer
Le frère de Camille MASSIN nous a précisé que ce dernier faisait partie du III ^e Groupe - 7 ^e Batterie			
PERIN Roger, A.A.	Hanzinelle 22-11-19	Sdt M 39	10 Rosmeer
DEMYTTENAERE Roger, A.H.P.	Wervik 9-10-10	Sdt M 35	11 Rosmeer
HENRARD Cornel, D.J.	Moha 14-11-19	Sdt M 39	11 Wonck
VANDENWEYGAERT Antoon, H.M.	Anvers 10-2-09	Mdl 29	21 Bruxelles
BASTIN Joseph, G.	Septon (L.ux.) 15-10-05	Sdt M 25	27 Poperinge

NB.: Observations éventuelles à adresser au Président National.

NDLR: Ainsi se termine la publication, commencée au n° 105 (I/1976), de la longue liste officielle des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur en 1940.

Nous reproduirons dans un prochain numéro les quelques observations, rectifications et indications complémentaires qui nous ont été fournies.

ARLON

Décès

- Marcel Bourgeois, adjt pensionné, 74 ans, de Frassem. Invalidé de guerre, il avait fait la campagne de 40 comme s'officier TS au 1 ChA.
- Le camarade Albert Pallaga, adjt retraité à Heusy, a perdu son fils Paul, 56 ans.
- M. et Mme Charles Grimmonster d'Arion ont perdu leur frère et beau-frère Robert Goffinet, 55 ans.
- L'abbé Gengler, curé à St-Donat, a perdu sa maman âgée de 94 ans.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.



Le colonel Léon Letblanc dont nous avons annoncé le décès au précédent numéro.

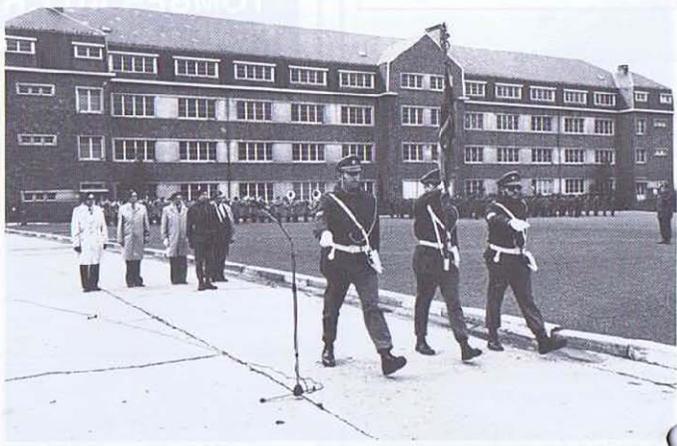
Nouvelles familiales

- Les époux Raymond Brix-Adam d'Arion, mariés à Termes le 13 août 1932, ont fait leurs noces d'or.
- Nous avons appris l'union de:
 - Mlle Marie-Paule, fille du colonel et de Mme Paul Belche avec M. Eric Manns d'Arion.
 - Mlle Christine, fille de M. et Mme Charles Grimmonster, avec M. Pierre Spirmont d'Athus.
 - M. et Mme Jean Fontaine d'Atret sont les heureux grands-parents, pour la seconde fois en peu de temps, de Gaëlle, fille de Francis et Martine et de Raphaël, deuxième fils de José et d'Eliane.

A tous et à toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Distinction, Retraite, Nomination

- Nos félicitations à notre camarade Albert Rossignon, porte-drapeau de la section FNC d'Arion, qui vient de se voir octroyer la Croix de la reconnaissance FNC.
- Au camarade Joseph Mahy, sous-chef de musique des FDI, nous souhaitons une longue et paisible retraite.
- A notre ami Pierre Raemdonck, qui vient d'être appelé à la présidence des Croix de guerre (section des 2 Luxembourg), nous adressons nos félicitations et lui souhaitons un mandat aussi long que lecon.
- Nos félicitations et nos vœux également à notre délégué de quartier ChA, Pierre Vanhulst qui vient de se voir appeler aux fonctions de secrétaire-trésorier de la section locale des vétérans d'Albert I et secrétaire-adjoint à la Fédération Namur-Luxembourg des mêmes vétérans.



L'ancien drapeau des Croix de Guerre est conduit au «Mémorial» de l'E.I.



Le colonel BEM Van Ruychevelt reçoit le drapeau de Mme Guérin.

A droite, le nouveau président, Pierre Raemdonck. Derrière, René Gillard, porte drapeau des Croix de Guerre.

A l'Ecole d'Infanterie Commémoration de la bataille de l'Yser

Le commandant de l'E.I, le colonel BEM Van Ruychevelt, avait aimablement invité les Croix de guerre belges à assister à la commémoration de la bataille de l'Yser, le vendredi 15 octobre. La journée débuta par un exposé clair et précis avec projections au cours duquel le commandant de l'E.I décrivit les différentes phases de cette bataille meurtrière en soulignant le fait, que dans la boue de l'Yser, Flamands et Wallons avaient, côte à côte, défendu ensemble le dernier lambeau de la Belgique. Ce furent ensuite la prise d'armes et le défilé impeccable des anciens et des recrues qui avaient à peine 15 jours d'instruction. Tous eurent droit aux applaudissements nourris des Croix de guerre massés sur l'escalier d'honneur.

Avant le défilé, le président des Croix de guerre avait remis au commandant de l'E.I, le drapeau qu'ils avaient reçu solennelle-

ment des mains du colonel BEM Werbruck le 5 mai 1962, lors de la «Journée de l'Infanterie» et dont ils ont fait don au «Mémorial» de l'E.I.

Le colonel remit ensuite au président, Pierre Raemdonck, le nouveau drapeau offert à la section par Mme Guérin de Nisramont marraine des Croix de guerre. Rappelons que c'était déjà Mme Guérin qui, 20 ans plus tôt, avait offert le premier drapeau.

Un vin d'honneur et un banquet clôturèrent la journée.

La Saint Cécile à la musique FDI

A l'occasion de la fête de leur patronne, nos camarades de la musique FDI offrirent un vin d'honneur le jeudi 25 novembre. Le lendemain, ils avaient leur traditionnel banquet présidé par leur nouveau chef de Corps, le major BEM Brabant. Le Président national, empêché, s'était fait excuser.

Activités dans la section

Aux activités déjà relatées dans les bulletins précédents, il y a lieu d'ajouter la présence de la section (délégation avec drapeau) aux cérémonies suivantes:

- le 21 juillet, au Te Deum en l'église St-Martin à Arlon;
- le 5 septembre, dépôt de fleurs aux monuments érigés aux endroits où des patriotes furent assassinés par la Gestapo en septembre 44, à savoir: la Gaichel, le Bassin des Quatre-Vents, la Côte Rouge, Attert et dans les bois de Stockem (au total 23 victimes);
- le 12 septembre, à Arlon, cérémonies commémorant la libération de la ville le 10 septembre 44;
- le 19 septembre à Arlon, cérémonies du souvenir organisées par le Cercle colonial;
- le 24 septembre à Vielsalm, Fastes du 3 ChA et reconnaissance du nouveau chef de Corps, le Lt colonel BEM Mathen;
- le 3 octobre à Arlon, dépôt de fleurs à l'occasion du Congrès provincial de la FNC;
- le 15 octobre à l'E.I, remise d'un nouveau drapeau aux Croix de guerre;
- le 18 octobre, à Arlon, dépôt de fleurs et messe à l'occasion des Fastes de la Gendarmerie;
- le 6 novembre au soir, à Arlon, réception des flambeaux, cortège et dépôt de fleurs, à l'occasion du Relais Sacré;
- le 7 novembre à Martelange, au départ des flambeaux pour Libramont. Auparavant, ils avaient fait halte aux divers monuments dont celui des ChA, où, au nom de la section de Martelange, des fleurs furent déposées par le vice-président régional M. Joseph Smidts et le président d'Arion, M. Joseph Schmitz, pénétrant que la clique de l'Harmonie de Perlé (G.D. Lux.) exécutait le «Last Post». Des délégations conduites par le bourgmestre de Martelange, M. Javaux, par le commandant de la brigade de gendarmerie, le président de la FNC, M. Camille Feller et M. Potrowski, président des Amitiés françaises d'Arion avaient tenu à accompagner les flambeaux aux divers monuments;
- le 11 novembre à l'occasion de l'Armistice, cérémonies à la Place Léopold, dépôt de fleurs et messe à St-Martin;
- le 15 novembre, Te Deum à l'occasion de la fête de la Dynastie.

Soit au total quelque 20 présences auxquelles il y a lieu d'ajouter l'assistance aux enterrements d'A.C.

Bilan de l'année 1982

Au cours de la réunion du Comité, le jeudi 18 novembre, on aisé le bilan de l'année 82. Des rapports présentés par les divers responsables, il ressort que notre section ne se porte pas mal du tout et même qu'elle est en léger progrès. En effet, le secrétaire, l'adjudant Colette, nous annonça que, malgré les transferts et les décès, nous comptons au 31 octobre 82, 583 membres en règle de cotisation soit 6 de plus qu'en 1981. A la même date, nous avions à déplorer 18 décès, 15 membres effectifs, un adhérent et 2 membres honoraires.

Quant aux comptes présentés par le trésorier Ferrand Crochet et vérifiés par Jean Sibenaier, ils furent approuvés à l'unanimité. Ils se présentent non seulement en bon, malgré les lourdes charges qu'entraînent les nombreux déplacements des porte-drapeau, mais avec un bon en augmentation de 10 % par rapport à celui de 81.

Il fut décidé ensuite de réunir au printemps 83, les dirigeants de même que tous les délégués de la ville et des villages. Tous les détails concernant cette réunion seront communiqués aux intéressés en temps voulu.

Signalons à tous nos amis Chasseurs Ardennais que, grâce à l'initiative et surtout à l'huile de bras du président de la section de Martelange, le camarade René Gentgen et de son vice-président Joseph Smidts le bas de notre Monument national a été complètement rénové. Ils passeront plus d'une journée à nettoyer et à recouvrir ensuite de fines couches d'huile de lin les bas-reliefs, le sanglier et la palme offerte par SM le roi Léopold III. Nous les remercions et les félicitons bien vivement.

Un grand merci également à tous les dévoués de la section d'Arion, sans oublier les délégués de la ville et des villages, car tous, se dépensent sans compter.

Excursion 1983

Comme promis, voici les précisions concernant notre excursion annuelle, qui aura lieu le SAMEDI 11 JUIN PROCHAIN, départ à 7 h 30 Place Léopold.

Cette balade des Trois Frontières nous conduira par la vallée de la Moselle luxembourgeoise et allemande jusqu'à Trèves. Ensuite par la vallée de la Sarre jusqu'à Saarburg et nous rejoindrons la Moselle française à Sierck-les-Bains et continuerons par Thionville et Metz.

Repas de midi à Dieuze près de Château-Salins.

Nos inscriptions sont reçues chez le trésorier Ferrand Crochet, tél. (063) 21 43 13 jusqu'au 12 avril.

Le prix du voyage avec déjeuner, vin et café compris, est fixé à 850 F par personne, à verser au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section d'Arion, avant le 10 mai.

VŒUX

Le président et les membres du Comité présentent leurs meilleurs vœux pour 1983 à tous les membres ainsi qu'à leurs familles et leur fixent un premier rendez-vous au Congrès de Vielsalm, le 24 avril prochain.

ATHUS

Décès

Nous déplorons le décès de Gilbert Gérard né à Musson le 13/03/11 et décédé à Baranzy le 24/10/82. Mobilisé au 1^{er} Reg. de Chasseurs Ardennais, il eut à supporter cinq années de captivité. C'est en grand nombre que les anciens PG et Chasseurs Ardennais, en bérets verts, ont suivi le long cortège de ses funérailles de Baranzy à Musson, le mercredi 27/10.

La soirée de Sélangue

La traditionnelle «Super Choucroute» eut lieu à Sélangue le samedi 6 novembre et connut le plein succès de chaque année. Le nombre de participants limité par la place disponible était atteint bien avant la date limite d'inscription. Donc, les recommandations répétées de bien vouloir s'inscrire dès la réception de l'invitation étaient plus vraies que jamais.

Cartes de membres

Les membres dévoués qui acceptent d'aller percevoir les cotisations 1983 sont en route depuis plusieurs jours dans les différentes localités de la section. Pour rappel, le montant des cotisations est de 180 F pour les membres effectifs, achetés et honoraires, et de 225 F pour les membres protecteurs. Merci encore à nos dévoués collecteurs.

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SÛRE

Albert Lalande, 6654 Longvilly, doit être repris comme délégué local dans la liste du comité paru dans le bulletin n° 131 - 3^e trimestre 1982.

Un geste à souligner

Madame Lucienne Molitor, de Bourcy, s'est inscrite en qualité de membre protecteur de notre section: «A la mémoire de son père invalidé de la guerre 1914-1918».

Décès

Nous déplorons un décès, celui de Julien Lecomte, né à Mormet le 27 avril 1910, décédé à Malines le 13 septembre 1982. L'enterrement eut lieu à Basogno.

Présence à la cérémonie des bérets verts. A toute la famille, nous présentons et réitérons nos sincères et chrétiennes condoléances.

Les décès suivants ont été également enregistrés au cours du dernier exercice social. Des circonstances indépendantes de notre volonté ont empêché de les annoncer en temps utile:

- Pierre-Augustin Barthélémy, Honvilly;
- Louis Bignasse, Bastogne;
- Arthur Bozet, Noville;
- Henri Feron, Moiret;
- Albert Gangler, Tintange;
- Maurice Girs, Glons;
- Louis Mathieu, Izel;
- Constant Meunier, Bastogne;
- Maurice Moinet, Michamps;
- François Renquin, Bastogne;
- Firmin Wethelet, Bastogne.

Nous renouvelons notre vive sympathie aux familles éprouvées.

En novembre, Maurice Delchambre de Longvilly.

4 décembre 1982, Nestor Vaillant, ancien Chasseur Ardennais, décédé à Scilaym à l'âge de 80 ans. Nous présentons à son épouse et à son fils Léon, membre protecteur de notre section, nos sincères condoléances.

4 décembre 1982. Notre membre protecteur Roger Martin est décédé à l'âge de 56 ans. Nous présentons à son épouse nos sincères condoléances.

15 décembre 1982. Notre membre effectif Marcel Fautré, ancien prisonnier de guerre 40-45 et invalide. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse.

BERTRIX-PALISEUL

Cartes de membres pour 1983

Tous les délégués locaux ont pris à charge, comme les années précédentes, d'encaisser la cotisation pour 1983, (mercé à tous ces dévoués). Il est à souligner que chaque athlète sera à nouveau fidèle et un nouvel appel est fait aux miliciens et anciens miliciens des régiments de Chasseurs Ardennais de ces dernières années.

Un appel, voire un rappel, est spécialement adressé à ceux de nos membres qui n'ont pas de délégué dans leur région. Le numéro du CCP de la section de Bertrix est le suivant: 000-0380547-16.

Elections communales

Après les élections communales de 1976, les 19 conseillers communaux du Grand-Bertrix étaient devenus membres protecteurs de notre Fraternelle: bravo.

Tout en félicitant les nouveaux élus suite au scrutin de 1982, nous les invitons à prendre contact avec le secrétaire de la section de Bertrix-Palaiseul-Herbeumont, pour se faire membres protecteurs et à assister à toutes les manifestations patriotiques dans leurs localités respectives.

Cet appel concerne spécialement le Grand-Palaiseul où il n'y avait que 3 membres protecteurs sur 15 élus et à la commune de Herbeumont où il y a 9 conseillers, 2 seulement étaient en règle de cotisation depuis 1971.

Congrès national

Le Congrès et l'Assemblée générale se tiendront à Vielsalm le dimanche 24 avril 1983. Tous les Chasseurs Ardennais et leurs épouses sont conviés à cette belle manifestation. De plus amples renseignements dans le prochain bulletin.

Rappel

La section de Bertrix-Palaiseul rappelle à tous ses membres et aux autres qu'elle dispose toujours d'un stock important de «Bérets Verts» et si bien souvent, ils ne sont pas portés lors des manifestations patriotiques, ils sont très beaux accrochés aux murs de vos salons ou de vos chambres à coucher.

Le 17 septembre, le comité s'est réuni afin de discuter des divers points qui étaient à l'ordre du jour. Il fut procédé à l'installation de deux nouveaux vice-présidents des adhérents: MM. Edmond Antoine, commissaire de police, et François Ramllet, professeur à l'Institut St. Remacle. Ils ont assuré les anciens de leur dévouement total pour la cause des Chasseurs Ardennais.

Assemblée générale et XXX^e anniversaire de la section de Marche-en-Famenne

Le 16 octobre, la journée commença par un dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville. Le président Piroot déposa une gerbe pendant que résonnait la Brabançonne et que les drapeaux s'inclinaient. Les participants se rendirent ensuite «Au Cupidon» où se tenait l'assemblée suivie d'un déjeuner. Le président remercia M. Charles Hanin, bourgmestre, Madame le Sénateur Godinache, M. l'Echevin Dourt, M. Robert Schreder, président du Groupement des Associations Patriotiques du Grand Marche, M. Marcel Leunis, vice-président national, M. le major et Mme Kileste, M. René Fievet, adjudant de corps e.t., les présidents de la FNI et de la FNAPG MM. Convalain et Drumelin, toujours présents à toutes nos manifestations.

Septante-neuf anciens étaient présents et accompagnés de leurs épouses et sympathisants. MM. François Guiot et Colson s'étaient fait excuser.

Après les souhaits de bienvenue et les remerciements d'usage, M. Piroot rappela que la section fut fondée le 12 mars 1952 et que nous fêtions ce jour le 30^e anniversaire. A cette occasion, Jean Rochette, membre fondateur, le président et quelques camarades avaient retracé l'histoire. C'est M. René Fievet, vice-président, qui en rappela les grands lignes. Le président donna la parole au secrétaire-trésorier, M. Emile Dumont, qui lit l'appel des décédés depuis le 1^{er} janvier 1982. L'assemblée se recueillit quelques instants à la mémoire des camarades décédés depuis 1940.

Il restait ensuite une mission agréable à accomplir, remettre la médaille du mérite en argent et en bronze à douze camarades les plus méritants. Ce qui fut fait par MM. Hanin, Dourt, Kileste, Antoine, Ramllet et Fondaire sous les applaudissements des assistants.

Un déjeuner dansant cœtura cette journée du 30^e anniversaire de la création de la section.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Naissances

Notre ami Fernand Pierret de Longlier est l'heureux grand-père du petit Adrien. Francis Tarte, fils de Léon de Libramont nous a appris la naissance de son fils. Raymond Piroulet est l'heureux papa d'une petite Angélique. Quant à notre président Joseph Mouzon, il se réjouit de la naissance d'un gros poupon chez sa fille Madame Lamby. Le nouveau-né s'appelle Stéphane. Sincères félicitations aux parents et grands-parents.

Décès

Nous avons conduit à sa dernière demeure, notre camarade Marcel Nemry de Libramont. C'était un ancien prisonnier de guerre qui a courageusement supporté ses souffrances. A sa veuve, nous retirons nos sincères condoléances.

Funérailles

Les Bérés vers ne sont pas assez nombreux aux funérailles de leurs camarades. Aux présents, même s'ils ne portent pas le béré, nous leur demandons de se grouper derrière les drapeaux. Merci!

Tornado de Leglise

Nous remercions la section de Namur qui s'est offerte pour venir en aide à nos membres partiellement ou complètement sinistrés. Notre section a pu se largement dans ses réserves et le comité a décidé de réparer une somme entre nos membres sinistrés en règle de cotisation. Puisse la générosité des uns diminuer la souffrance des autres. «Joindre les mains, c'est bien; mais les ouvrir, c'est mieux».

Réunion du comité

Le comité de la section s'est réuni à Longlier le 6 décembre. Il a fixé l'assemblée générale au mercredi 30 mars à 19 h en la salle des fêtes d'Ehly. Il y sera procédé à des élections statutaires. En effet, R. Poirier, vice-président; T. Ledent, secrétaire-trésorier; M. Eppe sont sortants et rééligibles. Les candidatures pour ces postes doivent parvenir au président avant l'assemblée générale (spécifier lequel des trois membres on désire remplacer).

Congrès de Vielsalm

La section prend le transport par autocar à sa charge comme chaque année. On s'inscrit en versant le coût du dîner (550 F) au CCP de la section avant le 5 avril.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous ont eu:

- Le 11 octobre 1982, M. Roger Lemaire fils de notre membre effectif René Lemaire de Trazegnies.
- Le 19 novembre 1982, notre camarade et membre effectif Louis François de Yescueville.
- Le 24 novembre 1982, M. Victor Schirckgen, frère de Mmes Marie-Louise Delovigne, Thérèse Coulon et cousin de M. José Sternotte, tous trois membres protecteurs de notre section.
- Le 30 novembre 1982, Mme Céline Delor-Vaillant, maman de notre membre protecteur Henri Delor et cousine de l'épouse de notre Président.
- Le 4 décembre 1982, M. Nestor Vaillant, membre effectif de la section de Namur, père de notre membre adhérent Léon Vaillant et cousin de l'épouse de notre Président.
- Le 9 décembre 1982, M. Albert Antoine de Libin, membre effectif.

A toutes les familles qui sont dans la peine, la section présente ses très sincères et fraternelles condoléances.

Hyménées

Nous avons appris l'union de:

- M. Marc Colle, fils de notre membre adhérent Roger Colle avec Mile Mariéne Collard de Transinne (le 16 octobre 1982).
- M. Jacky Hottin, membre protecteur, avec Mile Françoise Devel d'Hartival (le 23 octobre 1982).
- M. Benoît Collette, fils de notre membre protecteur M. Collette, gérant à la SGB de Saint-Hubert, avec Mile Vinciane Lejoy de Fornières, nièce de notre membre effectif André Leroy.

Aux heureux parents nos chaleureuses félicitations, aux jeunes époux nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

Naissance

— Le 6 octobre 1982, un petit Denis est né chez M. et Mme Maziers-Chalon.

Félicitations aux jeunes parents, au vice-président de la section Jean Chalou et à son épouse.

Longue vie au petit: Denis.

Hospitalisation

- Notre camarade et membre effectif Remy Legrand a subi une très sérieuse opération. Tout semble s'être bien passé, il est déjà rentré chez lui.
- L'épouse de notre camarade et membre effectif Gaston Guillaume vient, elle aussi, de subir une grave opération: elle est, à présent, chez elle et d'après les renseignements obtenus, elle se rétablit bien. Bon courage et soyez patiente Mme Guillaume.

On nous signale également:

- l'hospitalisation et l'opération de Mme René Liban, membre protecteur;
- l'hospitalisation de notre membre protecteur Martin De Ridder qui a subi l'amputation d'une jambe.

— l'hospitalisation de notre membre protecteur Jules Chalou à qui on a placé une pile;

— l'hospitalisation pour opération de notre secrétaire-trésorier Joseph Labouze (en l'absence de ce dernier, toute communication intéressant la section doit être transmise au Président).

A toutes et à tous, le Président du Comité de la section souhaite un prompt et complet rétablissement.

«Résiste et Mords» telle doit être la devise de nos camarades. Bon courage à toutes et à tous.

Activités de la section

Les 2 et 3 octobre, à l'invitation de l'Union Nationale des Parachutistes Marine et à l'occasion de la St-Michel, Patron des Paras, une délégation de la section s'est rendue en France.

Le 2 octobre, en présence de nombreuses personnalités e.a. le colonel Romain-Desosses représentant le Président National de l'UNP Français, le colonel Militis, M. Khl, Président des Paras-Colonnies de la Province de Luxembourg, ont eu une messe Solennelle au cours de laquelle M. Calozel, Bourg-mestre de la Ville de Saint-Hubert et M. Leclere, Echevin des Travaux remirent, en garde sacrée, une urne contenant de la terre prélevée sur les lieux des combats où s'illustrèrent les S.A.S. Français les 10, 11, 12 et 13 janvier 1945.

M. Richard Dumbrell Consul de Grande-Bretagne et Ancien Militaire S.A.S. remit également, au cours de cette cérémonie, une urne contenant de la terre de Camberley là où furent formés ses premiers parachutistes de la France Libre.

Après un cètilé où nos Chasseurs Ardennais furent très applaudis, un vin d'honneur fut servi au mess sous-officiers de la Base, suivi d'un banquet particulièrement copieux et arrosé. Au cours de ce dernier, des discours furent prononcés et des souvenirs échangés.

Enfin, la journée du 2 octobre se termina par la désignation des logements où notre délégation fut chaleureusement et fraternellement accueillie par les habitants.

Le lendemain 3 octobre, après une cérémonie d'hommage au Cimetière Franco-Britannique de St-Imoges présidée par M. Remiot, Maire de la localité et en présence de M. Renard, Echevin des Finances de Saint-Hubert, ont lieu un nouveau défilé où nos Chasseurs Ardennais furent, une nouvelle fois, à l'honneur.

Enfin, après le vin d'honneur et un repas champêtre sur le terrain communal de St-Imoges, c'est à regret que notre délégation quitta nos amis français et prit le chemin du retour.

Ces deux journées, au cours desquelles une communication de pensées et d'opinions ne cessa de régner, ne sont pas prêtes d'être oubliées par aucun d'entre nous.

Assemblée générale (23 oct. 1982)

Le compte rendu de l'A.G. sera communiqué dans le prochain Bulletin.

Cotisations

Nous demandons à tous nos membres de faire bon accueil aux délégués (que nous remercions vivement pour leur dévouement) qui passeront chez eux pour l'encaissement des cotisations pour l'exercice 1983. Il est loisible également de verser le montant de la cotisation au CCP 000-0800173-20 de la section.

Effectifs

Toujours en augmentation, le nombre de membres atteint actuellement ± 350 pour 330 en 1981.

Bonne année

Le Président et le Comité de la section présentent à tous leurs membres et à leurs familles, leurs vœux les meilleurs pour une belle et heureuse année ainsi que de bonne santé pour 1983. Ils en profitent pour le remercier pour la fidélité qu'ils gardent à notre Fraternelle.

VIELSALM

Nous avons perdu...

Hélas! c'est par une longue série de décès qu'il nous faut ouvrir cette rubrique. C'est toujours avec tristesse que nous sommes amenés à la faire et à nous remémorer le souvenir de ceux qui ont partagé nos peines et nos joies depuis la création des Chasseurs Ardennais.

Madame Bodson, épouse du premier président et fondateur de notre section, le docteur Jules Bodson, ancien du 3 ChA, nous a quittés à l'âge de 83 ans. Elle était membre d'honneur de notre section qu'elle n'a jamais abandonnée et à laquelle elle a toujours manifesté beaucoup de sympathie. Nous partageons la peine de ses enfants et les assurons de toute notre sympathie en cette triste circonstance.

Ont également disparu, les excellents compagnons, membres effectifs de la section dont les noms suivent et pour lesquels nous aurons une pensée émue et amicale:

— René Fraiture (adjudant); Albert Germeau; Jules Gallot; Edmond Lemaire; Clément Michels, Albert Robbens; Jean Schenk; Albert Thomas.

A leurs familles, nous renouvelons nos sincères condoléances. Combien parmi eux se faisaient une joie de participer au Congrès national à la Caserne Ratz à Rencheux. Nous espérons nous y retrouver ce jour-là plus nombreux que jamais, à l'office religieux comme à l'assemblée générale. Nous penserons spécialement à eux et à tous ceux de toutes les sections qui nous ont quittés et dont nos chemins se sont croisés au cours de notre service militaire, de la mobilisation, de la guerre, de la captivité et de combien de réunions amicales et fraternelles.

La dernière visite

Voici la reproduction d'un message que nous avons reçu de l'adjudant de Corps, Donnay, un ami très dévoué de la Fraternelle, tout comme l'était son prédécesseur Vandermeeche:

En date du 13 septembre 82, le quartier Ratz recevait la visite de MM. Willemkens et Robbens, anciens ChA de 1940. Je fus frappé de voir combien nos deux vieux compagnons étaient émus de revenir en pèlerinage dans le quartier qui les avait vus juste avant la mobilisation.

Je me fis un plaisir de les guider dans tous recoins de la caserne qui leur rappelaient tant de souvenirs: bureaux, chambres, cuisines, cachots, salle d'honneur, etc...

Ce magnifique après-midi se termina vers 17 h 50 avec le verre de l'amitié au mess sous-officiers et quelques photos.

«elle ne fut pas ma surprise et ma profonde tristesse d'apprendre par M. Willemkens que son grand ami Robbens était décédé inopinément ce même 13 septembre 82 à Malmédy, vers 19 heures.

Je crois, Monsieur le Président, que c'est l'émotion qui ce terrassé ce brave et il me serait agréable que ce fait soit repris dans le bulletin de la Fraternelle, car l'attachement de cet ancien mérite d'y figurer.

(s.) DONNAY

Revoir Vielsalm

J'ajoute que si des Anciens, qui n'ont plus revu leur caserne depuis la guerre, voulaient y faire un «pèlerinage», il leur suffirait de s'adresser au corps de garde et de demander à voir l'adjudant-chef Donnay, qui se ferait un plaisir de les piloter sur les lieux de leurs «exploits». Mieux: qu'ils fassent partie de la Fraternelle ou qu'ils n'en fassent pas encore partie et s'empressent de s'inscrire dans la section de leur région, qu'ils s'amènent en grand nombre, le 24 avril 1983, à notre Congrès national.

Je voudrais, pour terminer, souligner l'accord amical, chaleureux et dévoué que nous recevons de la part de tous les responsables, sans exception, de la garnison de Vielsalm, et nos remercie-

ments vont à celui qui les représente tous, le lieutenant-colonel BEM Paul Mathen, que nous avons eu la chance de voir désigné à la tête de ce beau bataillon, dont, vous l'avez lu tantôt, tous les anciens conservent le meilleur des souvenirs et dont ils sont toujours très fiers.

R. CATIN

VIRTON

Assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 19.11.82 dans une salle du complexe scolaire de Dampicourt.

A 19 h 10, le président ouvre la séance et adresse des souhaits de bienvenue et des félicitations aux nombreux membres qui ont répondu à l'invitation du comité. L'assemblée était honorée par la présence de notre président d'honneur René Autphène.

Il est alors passé immédiatement à l'ordre du jour.

1. RAPPORT DU TRESORIER ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'année se termine par un bon et le nombre des membres en règle de cotisation passe de 126 (exercice 80-81) à 162 (exercice 81-82).

2. PROGRAMMATION 1982

Le président commente en particulier l'AR du 10.8.82 relatif au taux des pensions allouées aux veuves d'invalides de guerre, différence entre la durée de mariage en ce qui concerne l'invalidité (10 ans) et la réversion de la retraite de combattant (mariage avant le 30.6.61).

3. RECRUTEMENT

Accord est donné à l'initiative pour qu'il prenne contact avec les autorités militaires provinciales en vue de recruter des membres adhérents parmi les unités de réserve du 4 ChA.

4. DELEGUES LOCAUX

Reprenant les listes des membres, localité par localité, le président s'efforce à trouver des délégués responsables qui devront assurer la liaison entre leur secteur et le comité. Il rappelle qu'ou il n'y a pas de délégué local, il appartient à quiconque faisant partie de la Fraternelle, d'avertir au plus tôt le président, ou l'un des commissaires, du décès d'un camarade. «Il est inadmissible, inconcevable, que nous apprenions seulement aujourd'hui 19.11.82 qu'un de nos membres, Germain Bailleux de Rachecourt est décédé le 17.9.82-!!

5. PARTICIPATION AUX ENTERREMENTS

Une délégation avec drapeau participera aux enterrements de tous les membres effectifs ou adhérents, en règle de cotisation.

6. ACTIVITES LOCALES

En plus de nos activités courantes (cérémonies patriotiques, Te Deum, etc.) nous avons décidé de prendre l'initiative pour commémorer, cette année, l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai, en collaboration avec les divers groupements patriotiques locaux et ce, sous les auspices de l'administration communale de Virton.

7. CEREMONIES NATIONALES

Une délégation participera obligatoirement à la fête de l'Infanterie à Aflon.

En ce qui concerne le déplacement à Vielsalm (Congrès du 14 avril) les directives seront données dans le bulletin du 1^{er} trimestre 83 qui paraîtra dans les premiers jours d'avril.

8. BANQUET

Lors de notre dernier souper à «La Vénère», la finesse du menu a été appréciée à l'unanimité. Cependant, à la demande de quelques gros mangeurs, nous avons convenu qu'à l'avenir les plats devraient être un peu plus copieux. En compensation, les apéritifs, vins et «pousse-café» seront un peu moins généreux afin de maintenir le prix maximum, service compris, de 600 F.

9. PORTE-DRAPEAU

Suite à la démission de Robert Bonbled, Camille Fenat a accepté d'en assumer les fonctions.

10. DISTINCTION

La médaille du mérite en bronze a été remise à notre camarade Roger Nelisse, sous les acclamations de tous les participants.

11. SERVICE SOCIAL - SUBSIDES

Le subside nous octroyé par l'administration communale de Virton (2.500 au lieu de 5.000 F escomptés) pour l'exercice passé nous sera versé en décembre. Comme prévu, cette somme sera affectée au compte spécial Service Social.

Pour rappel, composition actuelle du comité:

Président: Lucien Massin, avenue Bouvier 110, Saint-Mard, tél. 57 73 04;

Vive-Président: André Martin, 13 Latour, tél. 57 72 92;

Commissaires: Ghislain Baar, rue Station 22, Saint-Mard, tél. 57 88 50; Gustave Jacques, rue Closerie Philippe, Saint-Mard, tél. 57 80 80; Julien Jacquin, rue Mageroux, Saint-Mard, tél. 57 81 92; Robert Bonbled, rue O. Foncin 22, Virton, tél. 57 77 30;

Commissaire aux comptes: René Labille, 24 Hourdrigny, tél. 57 88 94;

Porte-drapeau: Camille Fenat, rue G. Lefèvre 221, Mussy-la-Ville, tél. 67 77 58;

Secrétaire-trésorier: Léon Jacquemin, rue des Jonquettes 1, Dampicourt.

Décès

Germain Bailleux, décédé à Rachecourt, le 17.9.82.

N'ayant pas été prévenu, nous n'avons malheureusement pu assister à l'enterrement. Nous nous en excusons auprès des membres de sa famille et leur exprimons nos plus sincères condoléances.

Louis Authelet, Villers-la-Loue.

Le 13 décembre 1982, une délégation avec drapeau a assisté à ses funérailles.

Notre camarade Louis, milicien de la classe 1939, fut incorporé fin décembre 39 au Bataillon Mto/VII C. A. formé fiévreusement en pleine mobilisation. A peine instruit au maniement des armes, il fut jeté dans la tourmente le 10 mai 1940 avec tous ses jeunes camarades. Malgré leur manque d'expérience, égalant les anciens, ces jeunes croques combattirent vaillamment, avec la même foi, le même courage, en particulier à Perwez et Menin où nombre d'entre-eux tombèrent face à l'ennemi.

DE NOS LECTEURS...

A propos de 1830

Notre ami Victor Robert, ancien Secrétaire national, a retrouvé dans sa documentation les noms des héros de 1830, encore en vie en 1905 et qui se virent octroyer «La Croix commémorative» à l'occasion du 75^e anniversaire de notre indépendance. Cette liste confirme ce que nous écrivions dans notre dernier éditorial, à savoir que présenter la révolution de 1830 comme une «affaire wallonne» trahit la vérité historique:

- Verriest, né à Bruges en 1816 et demeurant à Lierre;
- C. Duymelinck, né à St-Nicolas en 1810 et y domicilié;
- P.E. Mespelon, né en 1812 à Tournai et domicilié à Bruxelles;
- P.A. Rhell, né à St-Nicolas en 1811 et y demeurant;
- Fcochesne, né à Huy en 1809 et y résidant;
- E.D. Hespel, né à Bruges en 1814 et domicilié à Anvers;
- D. Dohandschutter, né en 1811 à Saint-Pierre-Cappelle et y résidant;
- J.B. Dubois, né à Ath en 1811 et résidant à Bruxelles;
- J.M. Janssens, né à Gand en 1812 et domicilié à Wynckel-Ste-Croix;
- C. Prévot, né à Fleurus en 1813 et résidant à Buzet.

Le 11^e Souper des retrouvailles

Le 11^e Souper des retrouvailles

En ce deux octobre 1982, se déroule notre 11^e Souper des retrouvailles.

Notre Président national est présent! A l'intervention de M. Charles Legot, président de la Confrérie de Colin Mallard, il fut, lors du Congrès national à Huy, intronisé Ecuier de Colin Mallard et dès lors, devenu hutois. Pour votre fidélité à notre bonne vieille ville, grâce vous soient rendues, Monsieur l'Ecuier. Et vos lettres de noblesse furent évoquées à ce même Congrès, puisque descendant de la fière tribu des Sicambres ainsi qu'en témoigne, par une photo, notre bulletin du 11^e trimestre.

Personnage hors du commun, sous-lieutenant à Vielsalm avant '40, il fit la campagne sous le bérêt vert, exerça ensuite toute une série de commandements, y compris la VII^e Brigade, et puis le Province de Luxembourg et puis à la 3^e Circonscription Militaire. Ayant bien grogné dans les forêts d'Ardenne et d'Allemagne, il s'en était allé aussi, durant plusieurs années, grogner dans les immenses forêts de Mobutu. Il passe actuellement sa retraite à grogner dans les forêts de l'Ardenne spadoise et ce soir, le colonel Marière est venu grogner en cœur avec tous nos invités. Merci, Mon Colonel, de nous honorer de votre présence.

Chasseurs Ardennais toujours, le 6^e CHA brille d'une constellation d'étoiles: le colonel Sacré et le colonel Van Nieuwenhove, respectivement ancien et actuel chef de Corps, les Comdt Thiriart, Legot et Fortamps, le colonel Henry qui ne peut oublier un bout de sa jeunesse à Bastogne et grand ami des Chasseurs Ardennais, le colonel Bodeau, qui fut... «dévoté» vers une artillerie pas Ch. Ard. ... dommage.

Sympathique, souriant omniprésent, Monsieur le Chevalier Charpentier, les écuysers de Colin Mallard, nombreux dans cette salle, vous font allégerance.

Merci pour leur fidélité à M. F. Griot, secrétaire national de notre Fraternité, à Emile Colson, secrétaire-trésorier de la section de Berrix, à Marcel Mossoux, secrétaire de la section de Liège, à Mlle Dubois et M. Robert Lizin, conseillers communaux à Huy à M. E. Dantinne, président des Vétérans III et du Comité des tombes françaises, à Mme Orban, Letawe et Gallot, respectivement président, secrétaire et trésorier de la FNC de Flémalle-Grande, à M. Grandmoulin de la FNAPG, à M. Dumont, délégué des PP, à M. Havelange, président de la FNC d'Yvoz-Ramet, et M. Vigneron, son secrétaire, à M. Praillet, conseiller provincial et M. Thiron, échevin à Amay, à M. Scugnez, directeur de l'IPES'1.

Merci à toutes les dames, pour leur charmante présence et à qui nous faisons révérence. Merci aussi à tous nos amis de Seilles, Emptinne, Vinalmont, Clavier, Fraipont, Antheil, Hucorgne, Huy et environs.

Du fait des élections communales et des perturbations ainsi occasionnées au calendrier des manifestations régionales, de nombreux amis et connaissances nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir être présents: nous citerons le colonel Marsin, Madame Rose Thieux-Jadin, M. le sénateur e.r. E. Lecoq, le Cdt Linsmeau, M. le député permanent G. Gérard et toute une longue liste impossible à énumérer.

Faisant suite au Congrès national où toutes les décorations n'ont pu être remises aux intéressés, faute de temps, sauf à nos deux médailles d'or, MM. Sabin Toussaint et Edouard Michel, notre Président national procède maintenant, avec un plaisir évident et sous les bravos, à la remise des médailles d'argent et de bronze aux dévoués de notre section.

(Voir photo et de gauche à droite):
— Gustave Morsa - médaille d'argent;
— Emile Baquette et Marcel Kinet - médailles de bronze;
— Charles Klein - médaille d'argent;
— Sabin Toussaint - médaille d'or;
— Albert Hubert - notre Président national;
— Léopold de Dormale - médaille d'argent;
— Edouard Michel - médaille d'or;
— Adolphe Lheureux - médaille de bronze;
— Robert Cornet - médaille d'argent;
— André Bolly - médaille de bronze.



Le groupe des décorés.

(Photo Degée)

Et puis, en leur honneur, la salle debout écoute notre célèbre marche des Chasseurs Ardennais.

Et voici l'apéritif, sirôté avec satisfaction. Nos nouveaux musiciens, Fernand et Roger, amateurs pleins d'entrain, nous charment aussitôt mais... ventre creux n'a point d'entrain... je danse... je mange? Voici le riz à l'hawaïenne et cracrum plonge dans son ravier et apprécie. D'autres fumets mijotés par une équipe de jeunes cuisiniers, viennent fêtoyer parmi les convives et laissent augurer bien des satisfactions... de palais.

Tandis que les bouchons sautent de tous côtés, Pinot d'Alsace et Châteaumontpézat sont délectés, moules alléchantes et choucroutes odorantes envahissent les tables... c'est la rumba des mandibules. Sinon le fond musical, c'est presque le silence

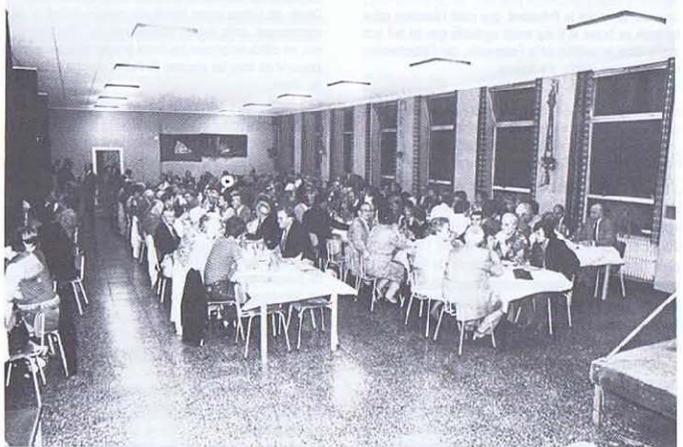
car tout est consacré aux plaisirs de la table... et cela cure et la «dorée-dessert» est aussi appréciée.

Tombola! 283 lots de qualité! Dix minutes et tout est vendu! Chaleureux merci à tous les commerçants de Huy et environs qui nous ont permis une fois de plus cette formidable tombola.

Mais déjà: la pite Maie, la danse du canard des rocks, sambas et swings font transpirer les danseurs qui ont envahi la piste. Et l'ambiance monte, monte et le bar fonctionne.

En intermède, Mlle Dubois nous charme de sa jolie voix et puis les danseurs... dansent, dansent jusqu'au petit matin.

Ambiance et succès tout au long de la nuit et chacun a promis de revenir. Et bien, ce sera le 8 octobre 1983.



Retrouvailles au congrès de Huy d'anciens de la 3^e Cie/6 CHA en 1939 à Antheil. (Photo Degée)

L'oiseau bleu

Vingt-deux enfants et leurs parents sont rassemblés dans la salle des fêtes. Cela crie, rit, pleure, et un fluide de nervosité imprègne tout.

Deux gros «oum» à la porte, et l'on entend le silence, chacun retenant son souffle.

Et dans ce silence impressionnant qui dure, dure, lentement la porte s'ouvre et, majestueux, cape rouge, haute mitre, croise en or, grande barbe blanche, St-Nicolas apparaît.

Deux secondes encore et c'est... l'explosion des cris, des rires, des bravos.

Et doucement, à pas lents, serrant une main, caressant une tête, une joue, un petit dos... car tout le reste est enfouï dans les bras de la maman, St-Nicolas, débonnaire, rejoint son trône.

Dans un silence relatif obtenu par de nombreux pschit, le grand saint exprime sa joie et sa satisfaction d'être parmi ses grands amis les enfants et de pouvoir leur distribuer jouets et bonbons que sa hotte a déversés, ici à ses côtés, aidé en cela par la Fraternelle des CHA de Huy, dont tout le Comité élargi est présent dans cette salle.

Madame Servalis, directrice du Centre remercie elle aussi et St-Nicolas et les CHA qui, pour la 7^e fois en dix ans d'existence permettent de réaliser cette fête.

Et c'est aussitôt la grande distribution.

ge, Jean-Luc, Vincent, Marie, David, etc., sont appelés et viennent craintivement ou avec aplomb ou rougissant en suçant son pouce, recevoir jouets, bonbons, tricycle, poupée, tableau et brusquement fiers, délégués, bras chargés, regagnent leur place, cachés presque en entier par cette abondance de grands «paquets». Et c'est la valse et le bruissement des papiers, papiers de soie, papier d'argent, papiers cadeaux.

Heureux, étonnés, hilares, sérieux, affairés, les enfants vvent un moment de paradis.

En souvenir

Nous sommes au regret de vous informer du décès inopiné de Madame Ecouard Michel, épouse de notre porte-drapeau.

Elle était très connue sous le nom de Madame Angèle par tous les participants à la Marche du Souvenir et de l'Amitié, car depuis 15 ans, chaque année, à chaque étape, elle était présente à l'arrivée du «grcs Michel».

Gardiennne jalouse et capoleuse de notre drapeau de Section, chacun l'appréciait pour sa gentillesse, sa fidélité et son dévouement et nous perdons une grande amie.

Edouard n'a que des amis, et nombreux sont ceux qui lui ont signé leur sympathie émue en cette triste circonstance.

La «Section de Huy» s'est trouvée très présente pour le réconforter.

Le Comité et toute la «Section de Huy» réitère ses condoléances émues à son vaillant porte-drapeau et à toute sa famille.

C'étaient nos amis...

Les Chasseurs Ardennais

- Joseph Dehard, de Abès-Sry, décédé le 21.12.81;
- Houppresse, de Angleur, décédé le 23.9.81;
- Camille Wilmet, de Vierset, décédé en 1982

Les officiers médecins CHA en 1940
— Robert Fanel, décédé en 1982;
— Jean Poelmans, décédé en 1982.

Le vétéran 1914-18, membre protecteur de notre section depuis de longues années

— René Marchand, de Seilles, qui s'est éteint en avril 1982.

Informés tardivement et incomplètement, nous n'avons pu, pour la majorité d'entre eux les saluer une dernière fois avant leur grand départ.

Nous présentons ou réitérons à leur famille nos très sincères condoléances.

Pendant un court instant de répit, ceux qui le peuvent avalent quelques gorgées de café et grignotent un cake ou un petit sablé.

Sous les bravos, St-Nicolas s'en est allé, vers d'autres lieux, d'autres enfants.

Et Madame Servalis, directrice de l'Oiseau Bleu, confie à l'assemblée que St-Nicolas, dépourvu provisoirement, lui a promis que les matériels collectifs commandés parviendraient sous peu. Il s'agit d'une série de tapis et coussins orthopédiques spéciaux destinés au service de kinésithérapie pour la rééducation des membres moteurs.

Et l'après-midi se poursuit, joyeux, bruyant, fatigant, car voici Jean qui bâille, bâille... et Marie qui dort dans les bras de sa maman en serrant bien fort sa jolie poupée.

Il faut bien lever la séance et dans un dernier susauil, enfants et parents, crient «Merci St-Nicolas!»

Mais le rêve n'est pas terminé et cette prochaine nuit sera merveilleuse.



(Photo Degée)



(Photo Degée)



Retrouvailles au congrès de Huy d'anciens de la 3^e Cie/6 CHA en 1939 à Antheil. (Photo G. Schmitz)

Amay honore les Chasseurs Ardennais

Le 18 septembre dernier, eut lieu solennellement à Amay, l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais située dans un nouveau quartier résidentiel idéalement perché sur les hauteurs de la Meuse dans un décor qui n'est pas sans rappeler celui de nos Ardennes, berceau de nos régiments.

Il faut en remercier le conseil communal d'Amay tout entier qui a voté à l'unanimité la proposition de son président, Monsieur le Bourgmestre Dumongh qui voudra bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance non seulement pour cette décision, mais aussi, pour le souriant concours que tout le personnel communal a, sous sa houlette, apporté au succès de la manifestation.

Celle-ci s'est déroulée sous un beau soleil d'automne en présence des autorités communales conduites par Monsieur le Bourgmestre Dumongh et de Monsieur l'échevin Parlier, le service d'ordre étant assuré par la police communale sous le commandement de Monsieur Bailly, commissaire. Les autorités religieuses étaient représentées par Monsieur le curé Detry, tandis que les commandants des unités amies ou voisines (et néanmoins amies) nous avaient fait l'honneur et la gentillesse de leur présence. J'ai cité le colonel aviateur BEM Jurez, commandant de la base de Bierset, le lieutenant colonel Duchatelet commandant du 4^e Génie et son successeur le lieutenant colonel Laplace, le major Goffinet représentant le commandant du 1^{er} ChA et le lieutenant colonel Van Nieuwenhove, commandant le 6^e ChA, le major Deumer, commandant la 67^e compagnie du Génie.



Le ruban vert et rouge est coupé conjointement par le bourgmestre et le président de la section Liège-Verviers.

chard), Arlon et Vielsalm, le club de marche étant représenté par quelques délégués.

Après un dépôt de fleurs aux monuments aux morts des deux guerres par le Bourgmestre d'Amay et le président de la section Liège-Verviers, l'inauguration a commencé par un discours de M. le Bourgmestre Dumongh qui a magnifié en termes éloquentes le comportement des Chasseurs Ardennais au cours de la dernière guerre, tant durant la campagne des 18 jours que dans la résistance. Il a particulièrement insisté sur les affinités ayant existé dès la mobilisation de 1938 entre les unités de la 2^e Division en position sur la Meuse et les populations de cette région dont un nombre important de fils ont demandé et obtenu leur incorporation aux 4^e, 5^e et 6^e Chasseurs Ardennais.

Une rue portant leur nom a donc sa pleine justification dans sa commune et il en a remercié le personnel communal qui l'a construite.

Il a ensuite demandé à M. Mossoux, secrétaire de la section, de dévoiler la plaque, ce qu'il fit avec d'autant plus de fierté et de plaisir qu'il a été à la base de cette initiative et qu'il y a consacré tout l'enthousiasme et le sens de l'organisation qui le caractérisent. Nous lui disons un grand merci en y associant son épouse Mme Mossoux qui a gentiment secondé et... supporté son mari en cette circonstance.

Le Lt-Col. Sacré, président de section, a remercié le Bourgmestre à la fois pour le geste de la commune envers «ses» Chasseurs Ardennais et pour l'amabilité de ses propos. Il enchaîna sur les relations entre cette région de Meuse et les Chasseurs Ardennais en rappelant les nombreux et agréables contacts entretenus par le 6^e régiment de ChA, dont il a assuré le commandement de 1974 à 1979, et la zone dont Amay était le centre et qui avait d'ailleurs été choisie comme base d'entraînement pour le régiment étant donné les possibilités offertes par le camp de 4^e Génie et l'accueil formidable ainsi que l'appui efficace que cette belle unité a toujours réservés aux Chasseurs Ardennais.

Sans vouloir s'immiscer dans la politique, il conseilla aux mancataires présents de prendre exemple sur les

Chasseurs Ardennais qui ont réussi par deux fois à obtenir des votes unanimes de conseils communaux, soit ici à Amay et à Huy en 1978 lors du parrainage par cette ville du 6^e ChA.

Il suggéra également que la rue des Chasseurs Ardennais ait un rôle éducatif au niveau de la jeunesse en permettant aux parents et enseignants d'expliquer, au départ de ce «support», ce que ces braves ont réalisé comme prodiges en 1940-1945 en étant, pour une large part, à la base du rembarquement des troupes anglaises (qui leur ont d'ailleurs «emprunté» la couleur verte du bérêt des commandos) et par conséquent, indirectement à l'origine de la victoire finale. Il termina en souhaitant que la rue des Chasseurs Ardennais et l'utilisation qu'il en suggère concoure à susciter un engouement pour les régi-

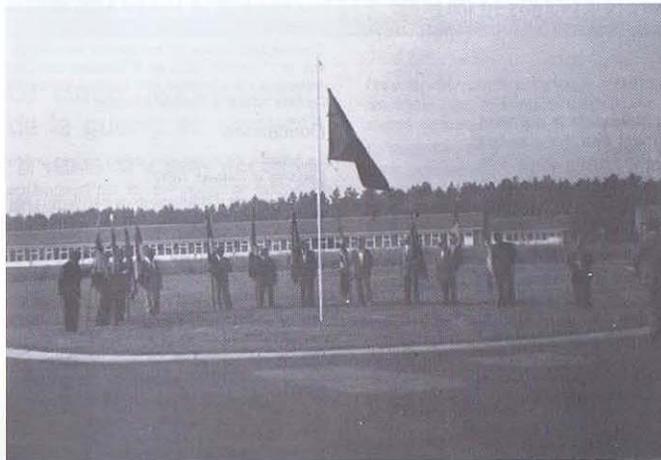


Allocation du lieutenant-colonel Sacré.



Discours du bourgmestre H. Dumongh.

En l'absence de notre président national, en vacances, et du secrétaire national retenu aux obsèques du Lt-Col Renson, la Fraternelle était représentée par son vice-président le Cdt Goffart, par son administrateur national le col. Moïny tandis que nous avions le plaisir d'accueillir les présidents et délégués des sections de Huy, Bertrix, Bouillon (venus en force accompagnés de leur fidèle marraine Madame Ri-



Le Drapeau de l'Ardenne flotte sur l'esplanade.



Défilé du 3^e Chasseurs Ardennais.



Le dernier salut, avant la dislocation.

ments de Chasseurs Ardennais parmi les futurs conscrits de la région.

Le drapeau de l'Ardenne qui recouvrait la plaque fut ensuite offert à la commune d'Amay, en souvenir de cette magnifique journée.

Après la bénédiction de la rue par Monsieur l'abbé De Lame, ancien aumônier au 6^e ChA, le ruban symbolique tenu par Messieurs Declaye et Beccacoci fut coupé par le Bourgmestre; ensuite une délégation conduite par M. Mossoux et M. Charlier alla hisser le drapeau de l'Ardenne au mât pendant que l'adjudant Toulmont sonnait le salut au drapeau. Ce fut ensuite le défilé du détachement en armes du 3^e ChA précédé des drapeaux et suivi de l'imposante troupe d'anciens conduits par le Cdt Goffart au son de notre marche.

Tout le monde se retrouva à la cantine du 4^e Génie pour le verre de l'amitié suivi d'un démocratique repas qui fit à nouveau honneur à la réputation de la cuisine de ce régiment, et, qui confirma la qualité de son accueil à tous les échelons, c'est pour lequel l'adjudant Mossiat doit être remercié.

Le Lt-Col. Sacré, au cours du repas, remit à M. Dumongh et au Lt-Col. Duchatelet un petit souvenir de la section en remerciement pour leur action décisive quant au succès de la journée qui sera à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la section Liège-Verviers.

A propos de la «Brabançonne»

Nous souscrivons entièrement au commentaire paru dans les «Coups de Bouton» à la page 4 du bulletin n° 131.

Toutefois, dans le contexte économique actuel, nous suggérons de ne pas verser de droits d'auteur au compositeur du «Vlaemse Leeuw» mais bien à celui du «Tchant des Wallons» dont les paroles un peu cocardières mais certainement pas idiotes ni «leymphoriques» et le rythme enlevé n'ont certes rien à envier aux qualités incontestables de l'hymne de nos amis flamands qui implorait à chaque fin de refrain pour que leur lion ne perde pas ses dents.

Décès

Notre ami, M. Léonard Franck nous a quittés. A sa famille et proches, nous exprimons nos très sincères condoléances.

Le père de notre secrétaire-adjoint M. Stekke vient aussi d'être ravi à l'attention des siens. Que notre ami le Cdt Stekke et sa famille trouvent ici nos très sincères condoléances.

Représentations

Suite aux cérémonies de l'armistice, notre section a été largement représentée tant à Liège, Amay, Beauvais, etc... Tous les membres du comité ont été sur la brèche.

Dates à retenir

Le 24 avril 1983, Congrès National à Vielsalm.

Nous espérons une forte participation de la section.

Pour des raisons administratives, notre assemblée générale prévue début MARS 83 est reportée au début MAI.

Pour ces deux manifestations, des lettres individuelles seront adressées aux membres en temps opportun.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

LES PLUS ANCIENNES UNITES DE L'ARMEE BELGE

Suite aux textes ayant paru dans les éditoriaux de nos deux derniers numéros, le Colonel BEM e.r. MASSART, président des Fraternelles du 12^e de Ligne et du 12 Bataillon de Fusiliers «Remagen», parrainé par le 3^e Chasseurs Ardennais, mais qui fut aussi durant de nombreuses années Directeur du Centre de Documentation historique des Forces armées, nous a envoyé une intéressante communication que l'on trouvera reproduite ci-après.

Nous devons toutefois préciser que nous n'avons jamais eu l'intention de nous livrer à une étude exhaustive. Partant d'un écho paru dans une autre publication, nous avons recherché les unités les plus anciennes, en nous basant exclusivement, comme l'edit périodique, sur les dates de remises des drapeaux. Evidemment, notre expression «... ont été constitués et ont reçu leurs drapeaux...» était inexacte: il eût fallu lire uniquement: «... ont reçu leurs drapeaux...» Nous remercions le colonel Massart pour ses utiles précisions.

CREATION DES UNITES

Infanterie

Nos onze premiers régiments de ligne proviennent de régiments de l'ancienne armée des Pays-Bas transformés selon le programme ci-après:

- 16 octobre 1830: ils perdirent la dénomination hollandaise d'«afdeeling» pour prendre celle de «régiment»;
- quelques jours plus tard: ils reçurent le nom de la ville dans laquelle ils se formaient;
- 25 novembre 1830: ils perdirent ce nom et reçurent un numéro de 1 à 11.

Par exemple, la 18^e afdeeling d'infanterie devint le 2^e régiment de Namur et, finalement, le 10^e de ligne.

On voit donc déjà que la création de ces régiments fut antérieure à l'année 1831.

Furent en outre créés en «militarisant» les

corps francs qui avaient expulsé les Hollandais de notre territoire, les régiments ci-dessous:

- 1^{er} novembre 1830: le 1^{er} chasseurs à pied, régiment qui prit le 5 mars 1850 l'appellation de régiment des carabiniers;
- 30 mars 1831: le 12^e de ligne, les 2^e et 3^e chasseurs à pied.

De ces régiments, il reste à l'heure actuelle: cinq régiments (ou bataillons) de ligne, un de carabiniers et un de chasseurs à pied (en ce qui concerne l'active, s'entend).

Cavalerie

Le 24 octobre 1830 furent créés quatre régiments (deux de chasseurs à cheval, un de lanciers et un de cuirassiers) directement issus de régiments de cavalerie de l'ex-armée des Pays-Bas.

Trois jours plus tard, le 27, fut encore constitué le 2^e lanciers qui, s'il fut formé d'anciens cavaliers de l'ex-armée des Pays-Bas, ne peut

être rattaché à un régiment précis de cette armée.

Compte tenu que le 1^{er} cuirassiers se transforma, le 1^{er} janvier 1863, en 3^e lanciers, ces cinq régiments de cavalerie font toujours partie de l'armée active à l'heure actuelle.

Conclusion

La création de la majeure partie de ces unités remonte à l'année 1830.

Des régiments d'infanterie et de cavalerie créés à cette époque, il en reste encore douze (et non dix) à l'armée active.

REMISE DES EMBLEMES

Dans les premières années de notre armée, seuls les régiments d'infanterie de ligne et de cavalerie avaient un emblème (drapeau ou étendard).

Chasseurs à pied et carabiniers n'en reçurent un qu'après 1870 et les autres armes après 1918.

Les emblèmes des unités constituées en 1830-1831 leur furent remis par le Roi Léopold 1^{er} au cours de la période comprise entre le 1^{er} décembre 1831 (4^e de ligne) et le 25 avril 1832 (2^e de ligne). Il semble qu'à cette occasion on ait procédé par division, par exemple, le Roi, le 3 janvier 1832, déclara, à Malines, les emblèmes aux régiments de la 2^e division et d'une brigade de cavalerie rattachée, qui étaient cantonnés aux environs de cette ville (6^e, 8^e et 9^e de ligne, 1^{er} chasseurs à cheval et 1^{er} lanciers).

Conclusion

La remise des emblèmes n'a rien à voir avec la création des unités correspondantes, et il est donc inexact d'écrire (page 4): «Les plus anciens sont: 4^e de ligne...»

Le 4^e de ligne est le premier régiment qui reçut son drapeau, mais, comme je l'ai montré, il n'est pas notre plus ancien régiment.

- Hébergement: au 3 ChA.
- Repas: déjeuner et souper au mess sous-officiers ou officiers. Un casse-croûte serait prévu pour le midi.
- Liaison: par radio, entre les marcheurs et le quartier.
- Service sanitaire: stand-by d'une jeep brancard au quartier.
- Distance journalière: 20 km plus ou moins suivant conditions climatiques.
- Coût: par jour (nourriture et hébergement)
 - ± 525 F au mess officiers;
 - ± 110 F au mess sous-officiers et ménage troupe.

Pour renseignements complémentaires, écrire à Poi Charlier, rue de Bierset 51, 4330 Grâce-Hollogne.

T-SHIRTS ET TRAININGS

(Nouveaux prix au 1.10.1982)

T SHIRT aux couleurs du Club

Modèle N° 1454 ce teinte VERTE N° 7 avec col en V et bords de manches courtes en ROUGE N° 12

pour les mesures et prix suivants:

- 4, 6 et 8 ans 359 F
- 10, 12 et 14 ans 377 F

- Tailles 44 - 46 - 48 467 F
- Tailles 50 - 52 - 54 490 F

majoration de 20 F pour envoi postal

TRAINING aux couleurs du CLUB

Taille	Prix blouse N° 6240	Prix pantalon N° 6000	Prix blouse + pantalon
152 à 164	900 F	724 F	1.600 F
168 à 176	1.096 F	932 F	1.900 F
180 à 192	1.199 F	944 F	2.100 F

majoration de 100 F pour envoi postal

Les commandes sont à effectuer à: Jemeppe Sport SPRL rue de la Station 50 4220 Jemeppe-sur-Meuse (Seraing)

- soit en téléphonant au magasin (041) 33 59 97 (excepté lundi matin);
- soit en se rendant directement au magasin;
- soit en versant ANTICIPATIVEMENT le montant, majoré éventuellement des frais postaux au compte 340-0714345-75.

(Prière de mentionner les nom, prénom, adresse complète et indications soit T SHIRT modèle 1454 taille... ou TRAINING taille ... Blouse N° ... Pantalon N° ... et évidemment le nombre d'objets).

MESUREZ-VOUS, PUIS COMMANDEZ LA TAILLE SUPERIEURE.

Les droits moraux et matériels des Combattants

Le statut des victimes de la guerre en danger?

Les victimes de la guerre sont alertées, notamment par les difficultés de budget et de trésorerie dont souffre le nouvel INIG. On prête beaucoup d'intentions au ministre des affaires sociales J.L. Dehaene, notamment de refondre le régime des interventions de l'INIG pour l'aligner sur les barèmes de l'INAMI et de proposer au gouvernement l'instauration d'une taxe dite de solidarité et qui pourrait être de 5 % sur toutes les pensions de guerre. Or, en vertu de la loi, ces pensions constituent des réparations et elles sont exonérées d'impôts. Enfin, l'INIG s'est vu refuser tous crédits supplémentaires pour les deux derniers exercices et son budget serait réduit en 1983. Depuis plusieurs mois, ses disponibilités sont épuisées et si elle commence l'exercice 1983 avec un arriéré de paiements à effectuer et un budget réduit, elle devra introduire de sévères restrictions.

Programmation 1983-1984

La commission permanente gouvernement-associations patriotiques, chargée de liquider le contentieux des victimes de la guerre en vertu du protocole d'accord signé en novembre 1975, a arrêté les propositions de mesures à intervenir en 1983 et 1984.

En résumé et en attendant le projet de loi qui doit être délibéré en conseil des ministres, déposé au parlement (avant la fin de l'année) a promis le secrétaire d'Etat aux pensions, M. Mainil, voté, promulgué, puis

l'exécution des mesures qui impliquent une affectation des crédits, nous en serons certainement aux prochaines vacances, sinon aux réveillons de 1983:

- 1. Proportionnalité:** Poursuivant l'établissement d'une proportionnalité complète entre les montants des pensions au taux de 10 à 95 % par rapport aux pensions à 100 % c'est-à-dire pour qu'une pension de 10 % — ce qui n'est pas le cas actuellement — représente exactement le dixième d'une pension à 100 % et une pension à 50 %, la moitié, on poursuivra les étapes au-delà de 20 % de la différence déjà consentie: 10 % au 1.1.1983; 10 % au 1.7.1983 et 20 % au 1.4.1984. On en sera alors à 60 %. Restera donc 40 % dont les modalités seront déterminées ultérieurement. Cela coûtera plus de 540 millions en 1983 et 1984.
- 2. Amputés de guerre:** Les amputés des deux guerres, pensionnés à moins de 100 %, recevront, à partir du 1.1.1984, une invalidité forfaitaire de 10 % sans pouvoir, toutefois, dépasser 100 % au total. Coût estimé: 17,5 millions.
- 3. PGMI:** Les plus grands mutilés et invalides, bénéficiaires du statut spécial, recevront, à dater du 1.1.1983, un taux d'invalidité supérieur de 10 % par rapport au non-PGMI. Donc, 10 % en plus. Coût: 5,8 millions plus 17 675 000 F pour les veuves, vu le rapport constant.
- 4. Auxiliaires ARA:** Les périodes de reconnaissance des auxiliaires ARA 1940-1945 seront triplées pour les pensions dans les services publics, à partir du 1.1.1983: 15 750 000 F.
- 5. PG de Kommandos lourds:** Les prisonniers de guerre des Kommandos lourds (mines et carrières) obtiendront un taux d'invalidité forfaitaire de 20 % au lieu de 10. Prise de cours: 1.1.1984. Coût: 18,5 millions.

Soins médicaux et pharmaceutiques aux PG de 6 mois à un an

La loi du 8 août 1981 octroyait aux prisonniers de guerre de six mois à un an et ayant atteint l'âge de

soixante ans, le droit au remboursement par l'INIG des soins médicaux et pharmaceutiques, après mutuelles. Malheureusement, les arrêtés d'exécution n'ont jamais paru et aucun crédit budgétaire n'a été accordé pour 1982.

En attendant, il est conseillé de continuer à remplir et faire remplir les formulaires P (Médecins) et M (Médicaments) nos sections peuvent obtenir auprès du Secrétaire national. La FNAPG signale que ses formulaires A et B ne seront plus valables à partir du 1^{er} janvier 1983.

Veuves d'invalides:

Le secrétaire d'Etat aux pensions annonce qu'il s'efforce, en vain jusqu'ici, de dégager des crédits pour revoir progressivement les cas des veuves d'invalides, décédés avant le 1.1.1982, et qui n'ont pas obtenu de pension. On favoriserait d'abord les plus âgées. Tout cela au conditionnel, car en cette période de pénuries, l'argent est rarissime.

Rentes de guerre: paiements annuels

Communiqué du Ministère des Finances:

Le Ministère des Finances, Caisse nationale des pensions de la guerre tient à rappeler qu'en application des lois du 3 et 4 juin 1982, toutes les rentes afférentes aux ordres nationaux ainsi que les rentes de guerre de faible montant seront dorénavant payées le premier juillet de chaque année pour l'année civile entière à laquelle elles se rapportent au lieu d'être payées selon le cas, le premier de chaque mois ou de chaque trimestre.

Les rentes de guerre visées par la mesure sont toutes celles payées à l'intervention du Service central des dépenses fixes pour compte de la Caisse nationale des pensions de la guerre et dont le montant annuel non indexé n'atteint pas 1.100 F, soit, plus concrètement, les rentes pour lesquelles le montant payé le 1^{er} octobre 1982 était inférieur à 657 F.



MARCHE D'HIVER DE 4 JOURS A VIELSALM

- Organisation: Club de Marche «Chasseurs Ardennais» et 3 ChA (grâce à l'amabilité de son chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM P. Mathen).
- Participation: uniquement réservée aux membres du Club de Marche Chasseurs Ardennais et de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
- Dates: du jeudi 17 au dimanche 20 février 1983.
- Parcours: en trèfle, autour de Vielsalm.
- Nombre de marcheurs: limité à 20 maximum.

EXAMEN DE CHASSE 1983

D'après la loi, les candidats au Permis de Chasse doivent produire une attestation de réussite de l'Examen de Chasse A ou B.

Chaque candidat doit adresser un formulaire d'inscription, par recommandé, à l'Administration des Eaux-Forêts à Bruxelles, au moins 50 jours avant la date du prochain examen officiel qui aura lieu, probablement en avril 1983.

La Fédération Union-St-Hubert organise des cours préparatoires dans chaque région, à partir du début février, pour formation des candidats et des gardes-chasse, à St-Hubert, à Ciney, à Charleroi, à Mons, à Tournai, à Waterloo, (071) 38 50 37 le matin.

Sur simple demande, le Secrétariat Union-St-Hubert, c/o R. Allard, 6823 à Villers-di-Orval (061/31.27.26) peut fournir les formulaires officiels d'inscriptions à l'examen, ou bien le programme des cours préparatoires, ou bien la documentation nécessaires pour ceux qui ne peuvent suivre les cours.

(Communiqué)

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaarbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répetons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint. (Adresses en page 2)

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Aitrancheir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 10 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à « Président national », « Secrétaire national ».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm.

Prix de vente au détail:
40 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation:

A partir de l'exercice social 1981-1982, débutant le 1.11.1981, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent **LEUR SECTION** sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin : exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	240 F
Hure dorée béret	40 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppes (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.